50e ANNÉE. — N° 17.373
DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux
ABONNEMENTS — 3 mois — 6 mois — 1 an
Gironde et Limitrophes... 8 50 — 16f — 30f
France et Colonies... 9 » — 17f — 32f
Etranger... 10 » — 20f — 40f

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

LUNDI 26 JANVIER 1920
SAINTE PAULE
SOLEIL : lever 7h31 ; coucher 4h59
LUNE : P. Q. le 23 ; P. L. le 4

Produire ! Produire !

Tel est le mot de la situation. Telle est la réponse à toutes les questions troublantes que soulève l'angoissant problème de notre vie économique.

Si nous voulons jeter sur nos marchés assez de denrées pour que la loi de l'offre et de la demande puisse jouer dans un parfait équilibre entre le vendeur et l'acheteur; si nous voulons affranchir l'alimentation française de l'onéreuse servitude de l'importation étrangère, il faut, sans retard, donner à la production française, et en particulier à la production agricole, son maximum d'intensité.

Pour comprendre l'urgence de cet effort et les avantages indiscutables que doit en retirer le pays, il faut d'abord se rendre compte de l'état de nos rendements agricoles au regard de la production des autres nations.

Avant la guerre, sur une surface de culture à peu près égale, l'Allemagne produisait par hectare 20,6 quintaux de blé, la France 13,6 quintaux; 137,4 quintaux de pommes de terre, la France 88,1 quintaux. La proportion était à peu près la même pour le seigle, l'orge et l'avoine. L'Allemagne produisait un tiers de plus que la France avec une surface de même dimension.

Notre infériorité était plus accentuée encore par comparaison avec le Danemark, la Belgique, les Pays-Bas, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Suisse et la Suède.

D'une façon générale, en prenant les moyennes des statistiques, on peut aujourd'hui établir comme suit le rapport de la production agricole française à celle des autres pays.

Ceux-ci, sur un hectare de terrain, obtiennent 23 quintaux de blé, la France 13,6; 18 quintaux de seigle, la France 10,7; 20 quintaux d'orge, la France 13,4; 19 quintaux 7 d'avoine, la France 12,7; 135 quintaux 5 de pommes de terre, la France 88,1; 297 quintaux 6 de betterave à sucre, la France 249,3.

A quoi faut-il attribuer cette différence? La qualité de notre sol, la douceur, la variété de notre climat nous font une situation privilégiée parmi les peuples agricoles, et il semble à première vue que nous devrions, quant aux résultats, marcher à l'avant-garde. C'est le contraire qui se produit. Si paradoxal que cela puisse paraître, c'est peut-être à l'excessive facilité mise à notre service par la nature qu'il faut faire remonter la responsabilité de l'insuffisance de notre production.

Nous nous sommes endormis dans la sécurité que donne la confiance assise sur des certitudes; nous nous sommes hypnotisés dans les pratiques de la routine et les données des traditions; nous avons fermé volontairement l'oreille aux inspirations de la science, négligé les méthodes qu'elle mettrait à notre disposition; nous n'avons pas suffisamment compris le besoin de venir en aide à la vieille terre nourricière en la protégeant contre son épuisement naturel par l'emploi raisonné d'engrais chimiquement appropriés à la nature du sol et au caractère de la culture; nous n'avons pas employé dans des proportions assez étendues l'outillage mécanique qui, dans certains cas, décuple la force de l'homme et que les autres pays mettent si largement à contribution.

Il est indispensable que nous sortions de cette confiance par trop fataliste dans la fécondité naturelle de notre sol, que nous nous arrachions aux étreintes morbides de la routine, que nous fassions résolument et intelligemment l'effort demandé par les circonstances et exigé par le plus pressant de nos intérêts.

Si la France veut récolter autant que les autres pays par hectare, elle doit augmenter sa production de 70 % pour le blé et pour le seigle, de 55 % pour l'orge, de 60 % pour l'avoine, de 55 % pour la pomme de terre, de 20 % pour la betterave.

Le champ est vaste et l'œuvre à accomplir sollicite l'activité nationale sous toutes ses formes, dans tous les sens, sans relâche et sans hésitations.

Il ne suffit pas de crier sur tous les tons : produire ! produire ! Il faut rechercher et employer tous les moyens de produire; il faut faire appel à toutes les ressources, s'imposer tous les sacrifices.

Nous devons mieux cultiver le sol, renoncer aux coutumes désuètes pour appliquer les procédés de la science à l'industrie de la terre.

Sélectionner les semences; perfectionner indéfiniment la qualité des plantes au point de vue de la fécondité et de la résistance aux maladies par des croisements qui permettent la création de variétés nombreuses; choisir les engrais avec le plus grand soin selon la composition de la terre, selon la région, selon le climat; se tenir au courant des méthodes culturales au fur et à mesure qu'elles se transforment d'après les données de l'expérience; organiser à cet effet un enseignement agricole aussi complet et aussi pratique que possible; s'assurer l'outillage le plus parfait, multiplier les associations pour la mise en œuvre sur une vaste échelle de la culture mécanique, telles sont les conditions principales pour donner à la production de la terre française la puissance qui lui permettra de supprimer la distance qui le sépare de la production étrangère.

Oui ! mais nous tournons dans un cercle vicieux. Pour produire, il faut des semences, des engrais, des outils, des machines; mais pour avoir tout cela, il faut des matières premières qui nous font défaut et que la hausse des changes et la crise des transports rendent, en quelque sorte, inaccessibles à nos capacités pécuniaires.

Entendons bien. Mais il viendra peut-être un moment où il nous sera donné de briser au moins une maille de l'immense filet qui nous enserre et où nous pourrons nous approvisionner dans des pays à change moins dur.

Les journaux publiaient récemment l'information suivante : « La Grande-Bretagne n'a pas été longue à mettre à profit la décision du Conseil suprême de reprendre les relations commerciales avec la Russie. On apprend, en effet, que sur l'initiative du ministère du ravitaillement, 4,000 kilogrammes de beurre sibérien ont déjà été embarqués et sont en route pour l'Angleterre. »

Qu'attend la France ?

Pierre DEVAL.

La grève des ateliers du P. O. à Périgueux

Paris, 25 janvier. — Un sérieux mouvement gréviste se manifeste en ce moment parmi les cheminots du réseau Paris-Orléans, qui revendiquent l'application immédiate de l'échelle des traitements. Si les revendications présentées par les grévistes ne reçoivent pas satisfaction, il est à craindre que le mouvement ne s'étende sur tout le réseau. Toutefois, M. Le Trocquer, ministre des travaux publics, qui a reçu hier le directeur de la Compagnie des chemins de fer d'Orléans, a déclaré qu'une solution du conflit était imminente.

Périgueux, 25 janvier. — Les grévistes ont voté un ordre du jour dans lequel ils déclarent qu'ils lutteront jusqu'à ce que leurs revendications aient été réalisées. Un comité de grève va siéger en permanence à la mairie de Périgueux. Les cheminots font ressortir que jusqu'à présent 16 Syndicats, comprenant 30,000 membres, ont adhéré au mouvement. Il est à craindre que si dans le délai de 48 heures les cheminots n'ont pas obtenu satisfaction, tout le personnel du réseau Paris-Orléans ne se mette en grève.

RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL

Paris, 25 janvier. — Ce matin, le conseil syndical du réseau d'Orléans s'est réuni pour discuter de la situation et des propositions faites hier par M. Le Trocquer, ministre des travaux publics, au sujet des différents conflits qui ont éclaté sur le réseau d'Orléans. Il semble bien qu'une solution satisfaisante, qui y mettrait fin, soit sur le point d'intervenir.

CE QUE L'ON DIT A LA COMPAGNIE

Paris, 24 janvier. — On sait que depuis plusieurs jours, un mouvement de grève s'est déclaré dans les ateliers de la Compagnie d'Orléans à Périgueux. Ce mouvement s'est étendu peu à peu à d'autres centres. Nous avons demandé à M. Peschaud, secrétaire général de la Compagnie d'Orléans, quelles en sont les origines et les causes. Voici ce qu'il nous a répondu :

« Depuis le 1er mai, la loi réduisant la journée de travail à huit heures a été appliquée à tous les ouvriers de chemins de fer. C'était pour ces agents une amélioration notable de leur situation, car ils faisaient auparavant dix heures de travail. En général, malgré l'embauchage d'un grand nombre d'agents nouveaux (environ 25 % de l'effectif), le rendement des ateliers a été très atteint par l'application de cette mesure; les réparations ont été très ralenties, étant donné que, par ailleurs, la suppression du travail à la tâche a été imposée au réseau.

» Depuis un certain temps, certains ouviers des ateliers de Périgueux, où se trouvent des établissements importants de la Cie, ont voulu imposer une nouvelle réduction de la durée de la journée, en exigeant d'arrêter le travail cinq minutes avant midi et cinq minutes avant la fin de la journée pour se laver les mains. La Cie ne pouvait accepter de pareilles exigences et prit l'engagement d'installer des lavabos en quantité suffisante pour que les ouvriers, une fois leur travail fini, ne soient pas retardés par les soins de propreté qu'ils désirent prendre.

» Le 13 janvier, un groupe d'ouvriers a cessé le travail cinq minutes avant la fin du temps de travail et a actionné les appareils d'avertissement d'arrêt du travail, certains d'entre eux ont même arrêté des machines. La Cie, dans un esprit d'indulgence, s'est bornée à prononcer contre les meneurs des mises à pied de quelques jours. Mais ceux-ci, n'acceptant pas cette punition légère, ont réussi à entraîner leurs camarades dans un mouvement de grève.

» Une enquête a été faite sur ces actes d'indiscipline par le service du contrôle du travail du ministère des travaux publics. L'enquête a reconnu que les punitions prononcées par la Compagnie étaient justifiées. En s'appropriant les conclusions de l'enquête, M. Claveille demande à la Compagnie d'accélérer l'installation de lavabos — ce qu'elle fait avec diligence — et, en attendant, d'accorder aux ouvriers cinq minutes avant le repas de midi pour se laver les mains. La Compagnie a accepté; elle a même été plus loin : dans un esprit de bienveillance, elle a accepté, si le travail était repris tout de suite, d'étendre à la sortie du soir la tolérance de cinq minutes jusqu'à l'installation de vestiaires et lavabos. Elle ne pouvait, on conviendra, mieux marquer son désir de conciliation.

» Malheureusement elle n'a pas trouvé le même état d'esprit chez ceux qui ont pris l'initiative de la grève, et ceux-ci, au lieu de reprendre le travail, se sont efforcés de généraliser le mouvement. A l'heure actuelle la grève s'est étendue par solidarité aux ateliers, dépôts et entretiens de Limoges, Saint-Sulpice, Capdenac, Cahors, Brive, Orléans, Angers, Montluçon, Aurillac, Saint-Pierre-des-Corps et Vierzon. Ce mouvement n'a pas atteint le personnel des gares ni celui des trains.

» — Quelles sont, demandons-nous à M. Peschaud, les réclamations des grévistes

» — Ils demandent, nous dit M. Peschaud, la levée des révocations prononcées. Or il n'y en a pas eu, les seules punitions prononcées, reconnues justifiées par le contrôle du ministère des travaux publics et par le ministre, sont des peines de mise à pied de quelques jours. Par ailleurs les grévistes ont greffé sur ces questions des revendications relatives aux traitements et aux statuts du personnel. Il faut savoir que les ateliers de Périgueux, d'où est parti le mouvement, comprennent un certain nombre de syndicalistes extrémistes qui n'ont pas cessé de combattre les dirigeants du Syndicat des Cheminots et son secrétaire général, M. Bidegarray, ainsi que les dirigeants de la C. G. T. On peut se demander si le mouvement actuel n'est pas autant dirigé contre eux que contre la Cie. Les extrémistes n'ignorent pas que les études qui se poursuivent depuis plusieurs mois pour la détermination du minimum des traitements alloués aux fonctionnaires de l'Etat et pour l'établissement du statut sont sur le point d'aboutir.

» Une commission siège au ministère des travaux publics, présidée par M. Tissier, président de section au Conseil d'Etat, et composée de personnalités éminentes, offrant toutes les garanties d'impartialité. Les Compagnies ont accepté son arbitrage. La commission a entendu les représentants du Syndicat. Elle va rendre sa décision. C'est contre cette décision que les extrémistes veulent prendre position par avance.

» Vous savez que depuis 1914 les augmentations des dépenses de personnel des grands réseaux résultant de l'amélioration des salaires, de l'accroissement des effectifs nécessité par la loi de 8 heures et du moindre rendement du personnel, dépassant 300 %, la décision de la commission va entraîner de nouvelles charges pour les réseaux. Mais il est une limite qu'on ne saurait dépasser sans grever le public et les contribuables de charges excessives.

» La Compagnie a été dans l'obligation de fermer ses ateliers à midi. Ainsi les réparations de locomotives et de wagons sont suspendues dans de nombreux ateliers et entretiens. La crise des transports, malheureusement, va s'en trouver aggravée. La Compagnie le regrette profondément et elle déplore qu'un trop grand nombre des agents se soient laissés entraîner par quelques agitateurs dans un mouvement qui aura pour le public des conséquences fâcheuses ».

L'indemnité parlementaire sera-t-elle augmentée ?

Paris, 25 janvier. — La question du relèvement de l'indemnité parlementaire se pose actuellement, et l'on parle de la porter à 25,000 ou à 30,000 francs par an. Ainsi que l'a dit un des questeurs de la Chambre :

« L'indemnité aux membres du Parlement est une question extrêmement délicate et qui a donné lieu en tout temps à de vives controverses. A regarder les choses en face, en effet, on est bien obligé de constater que nombre de membres du Parlement sont, étant sans fortune, réduits à une existence qui n'est plus « de médiocrité », et, la situation ne faisant que s'aggraver, beaucoup vont se trouver placés entre ces deux alternatives : ou bien, pour ceux des départements situés dans un rayon ne dépassant pas 200 kilomètres, se désintéresser des débats courants de l'Assemblée et ne venir qu'incidemment aux grandes séances pour repartir le soir même; ou bien, pour ceux qui resteront à Paris, faire, en dehors de leurs fonctions, autre chose, et alors !!! Un sénateur ou un député gagne aujourd'hui moins qu'un chef d'atelier. Les parlementaires autres que ceux de la Seine sont tenus d'avoir deux domiciles, l'un à Paris, l'autre en province, et on sait quels prix atteignent maintenant les appartements dans la capitale. Si nos collègues amènent avec eux leur famille, ils doivent pouvoir disposer de quatre ou cinq pièces au minimum. La dépense, dès lors, s'élève à sept ou huit mille francs. De plus, les sénateurs et les députés sont loin de toucher intégralement leur indemnité; des retenues sont effectuées pour leurs abonnements au chemin de fer, pour la buvette et pour la caisse des retraites. Divers autres frais doivent entrer en ligne de compte, les souscriptions fréquentes entre autres.

» Enfin, les frais de secrétariat ont considérablement augmenté. Un parlementaire reçoit en moyenne trente lettres par jour, et il va lui falloir répondre bientôt à chacune en l'affranchissant à 0 fr. 25. En raison de la rapidité des consultations électorales, les frais d'élection n'ont pas été, cette année, très élevés, mais il faut prévoir des charges extrêmement lourdes pour les futurs candidats, en raison de l'élévation formidable du prix du papier et de l'essence pour les automobiles. Si l'on songe, en outre, que beaucoup de parlementaires exercent des fonctions électives non rétribuées, — celles de conseillers généraux ou de conseiller d'arrondissement, par exemple, — qui accroissent même sensiblement leurs frais, le projet d'élever à 30,000 francs l'indemnité actuelle devenue dérisoire ne semble plus sans doute excessive. »

» La question posée est avant tout de dignité, un représentant du peuple français devant pouvoir vivre aisément. Tous les fonctionnaires ont vu doubler leurs traitements. Seule l'indemnité parlementaire est restée la même. Il y a là une injustice, d'autant que de nombreux parlementaires sont obligés après leur élection d'abandonner leur situation, et s'ils sont battus ultérieurement ne la retrouvent pas. »

M. Joseph Barthélemy, professeur à la Faculté de droit de Paris, député nouveau, est tout à fait partisan de porter l'indemnité à 30,000 francs :

« Mon traitement de professeur était de 25,000 fr., pourquoi serais-je ramené, a-t-il déclaré, parce que je viens d'être élu député, à quinze mille ?

Un autre nouveau, qui préfère ne pas être nommé, a fait cette confidence :

« Pendant la période électorale, j'ai vivement combattu toute augmentation de l'indemnité parlementaire. Depuis que je suis à Paris, je ne joins plus les deux bouts et je me rends compte de mon erreur. « Continuez » votre métier, » me dit-on, mais est-il possible de concilier l'exercice sérieux de notre mandat avec une profession absorbante ? Les avocats, les banquiers ou les industriels, qui dirigent leurs entreprises de haut, y peuvent réussir. Mais des employés, d'anciens fonctionnaires, des médecins ? Or, ils ont bien le droit d'être députés, j'imagine. Je voterai donc l'augmentation, malgré mes engagements que je reconnais imprudents. »

M. Marcel Habert juge qu'une indemnité large est nécessaire : il faut préserver les parlementaires des soucis matériels et des tentations. « Toute peine mérite salaire, ajoute le député de la Seine. Encore faut-il prendre cette peine. Voilà pourquoi je voudrais que l'indemnité fût augmentée par le moyen de jetons de présence pour chaque séance publique ou de commission. »

Les socialistes n'admettent point ce mode de rémunération propre aux conseils d'administration, mais ils jugent l'augmentation d'autant plus nécessaire qu'ils versent trois mille francs par an à leur parti et qu'ils ne peuvent pas, en général, continuer à exercer leur profession. Certains de leurs candidats — dans la Haute-Vienne, par exemple — n'ont pas caché aux électeurs que quinze mille francs ne leur suffiraient pas pour vivre, et ils ont été élus.

EN ANGLETERRE
Douglas Haig prend sa retraite

Paris, 25 janvier. — Le maréchal Douglas Haig sera mis en retraite par suppression d'emploi le 1er février. Le commandement suprême des forces britanniques sera dévolu à cette date au Conseil suprême de la guerre.

AU VENEZUELA
La révolution enrayée

Caracas, 24 janvier. — Le gouvernement a déclaré qu'après une vigoureuse répression de menées révolutionnaires, le mouvement a avorté. Les étrangers et les officiers arrêtés sont nombreux; on a saisi d'importants documents.

AUX ETATS-UNIS
Secousses sismiques

Seattle, 25 janvier. — On a ressenti trois secousses distinctes de tremblement de terre qui ont brisé les vitres à Bellingham et à Brisckwals. Des secousses ont été également ressenties à Vancouver, à Victoria et dans d'autres villes de la Colombie britannique.

Les insurgés haïtiens tentent un coup de main contre Port-au-Prince

Port-au-Prince, 24 janvier. — On signale qu'un coup de main a eu lieu contre la ville de Port-au-Prince. Les troubles ont duré de une heure à sept heures du soir. Des insurgés haïtiens ont attaqué un poste militaire gouvernemental et ont essayé d'entrer en ville. Mais devant l'intervention des troupes américaines, les insurgés ont dû battre en retraite. On signale un certain nombre de morts, principalement parmi les insurgés.

LA COMMISSION DES RÉPARATIONS

M. Millerand a présidé la séance inaugurale

Paris, 25 janvier. — M. Millerand, président du conseil, ministre des affaires étrangères, a présidé samedi après-midi, à l'hôtel Astoria, la cérémonie de l'installation de la commission des réparations.

Dans l'allocution qu'il a prononcée, M. Millerand, après avoir, au nom du gouvernement, souhaité la bienvenue à la commission et adressé ses remerciments au comité d'organisation qui a préparé ses travaux, a ajouté :

« Il serait difficile, Messieurs, d'exagérer l'importance et la gravité du rôle que l'article 233 du traité de paix et les annexes ont dévolu à votre commission. Organe d'exécution du traité de Versailles, rien, en ce qui concerne la réparation des dommages causés par la guerre aux nations alliées et associées, ne vous est étranger; c'est vous qui êtes chargés d'arrêter, d'ici le 1er mai 1921, le montant total des dommages à réparer, c'est-à-dire le chiffre de notre créance; règlements de toutes questions financières et économiques soulevées par l'exécution du traité de paix et pouvant influer sur la capacité de paiement des Allemands et des membres des nations alliées et associées.

» Toutes ces questions sont de votre ressort. Pour les examiner et les résoudre, aucune loi, aucune règle ne vous enchaîne. Seules la justice, l'équité, la bonne foi seront vos inspiratrices et vos guides. Les peuples qui ont payé de tant de misères et de dévastations leur héroïque résistance à la barbarie et au crime ont les yeux fixés sur nous.

» De votre application à la tâche énorme qui vous incombe, de votre perspicacité à déjouer les ruses auxquelles pourrait recourir le débiteur; de votre fermeté à exiger l'acquittement intégral des obligations inférieures aux dommages subis, il dépend pour une large part que le sang et la vie de vos enfants n'aient pas été offerts en vain. »

Répondant au nom de ses collègues, M. Bertolini, délégué italien, a dit :

« Nous vous remercions, Monsieur le Président, de la confiance que vous avez manifestée à notre égard, et nous tenons à vous assurer que nous avons conscience de l'importance considérable de la tâche qui nous a été dévolue. Nous ferons de notre mieux pour justifier pleinement cette confiance qui nous honore. »

M. Jonnart élu président de la commission

Il a été alors procédé à la vérification des pouvoirs, puis le président du conseil s'est retiré, et la commission a tenu une séance, au cours de laquelle M. Jonnart, délégué français, a été élu président de la commission des réparations, et M. Bertolini, délégué italien, vice-président. La commission a également procédé à la nomination du secrétaire général, M. Salter (Grande-Bretagne), et de ses adjoints, MM. Bergery (France) et Denis (Belgique).

Arrivée du chargé d'affaires allemand à Paris

Paris, 24 janvier. — M. Mayer, chargé d'affaires d'Allemagne à Paris, est arrivé ce matin par l'express de Cologne. Il a été reçu à la gare du Nord par M. von Lersner, président de la délégation allemande. Il s'est rendu directement à la légation allemande, rue de Lille.

Paris, 25 janvier. — M. Wilhelm Mayer, le chargé d'affaires désigné par le gouvernement allemand pour reprendre avec la France les relations diplomatiques, est âgé de quarante-cinq ans. Il est né dans le Palatinat, d'une riche famille catholique. Le nom de Kaufberen, ajouté à son nom patronymique pour le distinguer de ses innombrables homonymes, est celui du district bavarois dont il a été élu député. Il a exercé, depuis 1901, à Munich, la profession d'avocat. En 1907, il fut élu député au Reichstag, avec le programme du centre catholique. Depuis son entrée dans la vie politique, il a pris la direction d'importantes affaires industrielles, et a été président du Syndicat de la potasse. Il a fait preuve d'une remarquable compétence dans les questions économiques. Aussi, en juillet 1919, le chancelier Bauer lui confia-t-il, dans le ministère d'empire, le portefeuille du Trésor, qu'il vient seulement de résigner pour accepter de représenter en France la République allemande.

En politique étrangère, c'est un nouveau venu. Aussi a-t-il déclaré avant son départ pour Paris qu'il ne prendrait pas la direction de la délégation allemande, et se consacrerait surtout aux relations économiques de la France et de l'Allemagne.

« En toute sincérité et en toute bonne foi, a-t-il dit à son départ de Berlin, je m'efforcerai de faire comprendre au peuple français qu'il y a des limites au delà desquelles le traité ne peut être exécuté. Pour le convaincre, je laisserai parler les faits. »

M. Mayer possède d'importants intérêts en Lorraine, et sa fortune était évaluée avant la guerre à 5 ou 6 millions de marks.

C'est par erreur qu'on a répandu le bruit que le nouveau chargé d'affaires avait épousé une Lorraine. Mme Mayer est bien née à Metz, mais d'une famille de Westphaliens immigrés.

Les Allemands tournent les stipulations du traité

Wilhemshafen, 25 janvier. — D'après les conditions du traité de paix, l'Allemagne doit livrer aux alliés tous les navires de 1,000 tonnes et plus qui se trouvaient en construction. Au lieu d'achever la construction de ces navires, les Allemands déclarèrent qu'ils manquaient des matériaux nécessaires, mais les commissaires viennent de découvrir qu'ils mettent en chantier de nouveaux navires de 995 tonnes chacun.

Le commandement des troupes françaises en Haute-Silésie

Paris, 25 janvier. — On dit que c'est le général Gradier qui va prendre le commandement des troupes françaises en Haute-Silésie.

M. Millerand à Strasbourg

Strasbourg, 25 janvier. — M Millerand, président du conseil, est arrivé ce matin, à huit heures, à Strasbourg. Il a été reçu sur le quai de la gare, qui était pavoisée, par les autorités civiles et militaires. Une compagnie du 158e d'infanterie a rendu les honneurs, tandis que la musique jouait la « Marseillaise ». M. Millerand a défilé sur le front des troupes, et après avoir salué le drapeau, s'est rendu aussitôt, sans escorte, au palais du commissariat.

En ville, de nombreux drapeaux décorent les maisons particulières. Tous les édifices publics sont pavoisés.

L'EXTRADITION DE GUILLAUME II

L'Angleterre ne s'incline pas devant la réponse hollandaise

Londres, 25 janvier. — On considère ici que la réponse de la Hollande ne doit pas être tenue pour définitive. Le gouvernement britannique a déclaré fréquemment qu'il tiendrait la promesse faite aux élections générales et n'épargnerait aucun effort pour amener le kaiser à la barre d'un tribunal. Aussi est-il probable que le lord chancelier ou l'attorney général se rendront prochainement à Paris, d'où il semble que les négociations doivent être conduites. On croit généralement que le Conseil suprême demandera au gouvernement hollandais de désigner des délégués juristes pour discuter avec les conseils juridiques des alliés les points de droit invoqués pour justifier le refus, une communication pouvant être également adressée à la Hollande, afin d'attirer son attention sur ce fait que la demande émane du Conseil suprême, c'est-à-dire du corps représentatif légal des alliés, qui est en quelque sorte le noyau de la Ligue des nations, et que c'est mal comprendre la question que de la réduire à une simple question d'extradition.

L'ex-kaiser sera-t-il jugé par contumace ?

Londres, 25 janvier. — Dans les milieux autorisés hollandais on ne considère pas comme admissible que des difficultés résultent pour la Hollande de la décision de son gouvernement de ne pas livrer l'ex-kaiser. On incline à penser que les alliés se résoudront finalement à juger Guillaume par contumace.

Ici également, il y a un certain nombre de parlementaires britanniques qui préféreraient beaucoup que le kaiser fût jugé par défaut.

La folie (?) de Guillaume II

La Haye, 25 janvier. — Les nouvelles publiées par certains journaux anglais sur les symptômes de folie manifestés par l'ex-kaiser ne répondent nullement à la réalité.

Le lit de Guillaume a servi à Louis XIV

La Haye, 25 janvier. — En 1672, Louis XIV, qui faisait la guerre à la Hollande, avait son quartier général à Amerongen. Quand l'inondation força les troupes françaises à reculer, le roi fit mettre le feu au château, dont une seule tour demeura. Le bâtiment actuel fut alors construit, et l'on conserva soigneusement parmi les meubles sauvés un lit, le lit dans lequel le Roi-Soleil avait couché. C'est ce même lit qui sert en ce moment à Guillaume II.

Me Clunet, l'éminent juriste, croit l'extradition irréalisable

Paris, 25 janvier. — Au cours d'une interview, Me Clunet, l'ancien président de l'Institut de droit international, s'est exprimé ainsi sur le cas de Guillaume II :

« La thèse hollandaise est très forte. La Constitution des Pays-Bas garantit aux étrangers comme aux nationaux la protection des personnes et des biens. Dans les pays où n'existe pas de loi sur l'extradition, une certaine latitude est laissée aux gouvernements en ce qui concerne la remise des étrangers à la justice de leur pays d'origine. Il s'agit en cela d'un simple acte d'autorité. Il n'en va pas de même dans les pays où il existe une loi sur l'extradition. Les textes formels de cette loi éliminent toute éventualité d'interprétation arbitraire. Le pouvoir est tenu de s'enfermer dans ses limites. L'autorité judiciaire a seule qualité pour accorder l'extradition. Un exemple entre mille : lorsque la France demanda à l'Angleterre l'extradition de Cornélius Herz, les jurisconsultes anglais chargés de l'examen de la requête reconnurent que le cas ne rentrait pas dans les prévisions légales. L'extradition fut refusée, en considération de la connexité des actes incriminés avec la politique. Les juristes hollandais n'ont pas fait autre chose.

» Ils ont argué, en outre, que lorsqu'une puissance demande une extradition, il faut que le crime visé soit non seulement contenu dans le droit positif du pays requis, mais encore dans le droit positif du pays requérant. Or, les Codes français, anglais, italien et américain ne connaissant pas davantage que le Code hollandais le crime de la violation de la morale internationale et de la foi sacrée des traités, quelque ingéniosité que l'on apportât à l'appréciation des actes de Guillaume II, on ne pouvait dissimuler que ces actes fussent connexes à la politique.

» En ce qui me concerne, dit en terminant Me Edouard Clunet, je pense que la réprobation de tous les honnêtes gens constitue la seule condamnation possible de l'auteur responsable de la guerre, dont il vaut mieux ne pas faire une victime aux yeux des Allemands, trop faciles à abuser sur ce point. »

En Amérique

New-York, 25 janvier. — La presse a reçu avec indifférence la nouvelle du refus de la Hollande de livrer le kaiser. La « Tribune » appelle la décision hollandaise une erreur, disant que Guillaume II doit être jugé devant le tribunal du monde.

Le « World », dans son éditorial, dit :

« Par le plus puissant tribunal jamais réuni sur terre, dont les décrets ont été scellés par le sang de millions d'hommes, Guillaume et son système ont été renversés et condamnés. Il n'y eut jamais de tribunal capable de rendre un tel jugement. Quelques années de liberté de plus ou de moins sont de faible conséquence. »

Ce que dit la presse allemande

Bâle, 24 janvier. — Alors que les journaux libéraux allemands observent un silence étrange au sujet de la dernière Note hollandaise, la presse conservatrice se montre plus loquace et se répand naturellement en éloges.

La « Deutsche Zeitung » écrit :

« D'un bout à l'autre de cette Note résonne le langage d'un peuple qui considère comme ses biens les plus précieux son honneur et les devoirs hérités de ses fières traditions et qui, aujourd'hui, malgré les difficultés de sa situation, est fermement décidé à ne pas en sacrifier une parcelle. »

La « Taeglische Rundschau » estime que la Note hollandaise est juste et digne et qu'elle répond parfaitement à ce que le peuple allemand attendait du gouvernement de La Haye. Celui-ci s'est placé dans sa réponse au point de vue juridique et est inattaquable sur ce terrain.

Pour la « Post », le gouvernement hollandais fait ce que lui dictaient son devoir et son honneur, mais cette décision n'a été inspirée ni par la germanophilie ni par des égards pour la haute personnalité qui est en cause.

La « Gazette de Francfort » déclare :

« Le gouvernement néerlandais peut se vanter d'avoir, par le ton solennel de sa réponse à la demande d'extradition des alliés et par l'inflexibilité de sa fidélité aux principes du droit, contribué dans une large mesure à restaurer et à consolider les bases morales de la vie internationale. Il a mérité par là toute notre estime. »

La grève du sang

Il y a un chapitre à ajouter aux études si curieuses de Privat d'Anglemont sur les métiers inconnus. Les « donneurs de sang » fourniraient la matière d'une chronique de haut goût avec planches suggestives. On appelle ainsi dans les hôpitaux américains les personnes qui acceptent de céder une pinte de leur sang à un opéré pour lequel cette consommation est une question de vie ou de mort.

Jusqu'à ce jour, les donneurs de sang n'avaient pas fait beaucoup parler d'eux. Leur industrie était spéciale et localisée. Ils se révèlent au grand public par la manifestation obligatoire de tout citoyen organisé et conscient : par la grève.

Il y avait de la révolte dans l'air depuis quelques semaines au Flower Hopital de New-York. Alors qu'en ces dernières années se trouvaient toujours une vingtaine de candidats à la prime de 500 fr. allouée aux donneurs de sang, ils se firent rares pendant les dernières semaines. La prime ne leur paraissait plus répondre aux exigences de l'heure. Tout augmente. Le prix du sang, matière première précieuse entre toutes, ne peut pas avoir diminué avec la grande guerre. On porta la prime à 700 francs. Comme il n'y a pas d'exemple qu'une augmentation de salaire satisfasse pleinement les intéressés, une revendication nouvelle se produisit, mais dans des circonstances tragiques.

Une opération allait commencer, lorsque le donneur demanda mille francs, ou pas de sang. Vous reconnaissez le coup classique. Mais les infirmières présentes intervinrent au nom de l'humanité pour faire triompher la loi de l'offre et de la demande. L'une d'elles s'offrit à remplacer gratuitement le donneur de sang. Sept autres suivirent son exemple. Les « briseuses de grève » ont eu leur petit succès, comme vous pensez. Leur portrait est dans toutes les feuilles, et les pensionnaires des hôpitaux préparent une manifestation de sympathie en leur honneur.

On ne manquera pas de porter au théâtre, ou plutôt au cinéma, la scène du « refus de service ». On peut faire le sketch très froid ou très chaud, suivant l'humeur de l'auteur. Très froid, dans la manière du Grand-Guignol, l'opéré s'éteindrait lentement pendant le tragique marchandage, et rendrait le dernier soupir à l'instant précis où le chèque sauveur serait remis au donneur de sang. Très chaud, avec Charlot, et tourné à la farce, le film nous montrerait les affres du condamné à la transfusion calmées soudain par un liquide qui serait l'alcool condamné en Amérique... Nous verrons ça à l'écran un de ces jours.

Quant aux donneurs de sang, s'il nous est permis de leur transfuser un conseil, nous les inviterons à se former en Syndicat et à faire consacrer leur monopole. Comme ça, ils pourront tranquillement attendre qu'on leur fasse des « ouvertures »...

P. B.

La crise du charbon

LES BESOINS DE PARIS DEPASSENT DE 40 % LES POSSIBILITES DE PRODUCTION ET D'IMPORTATION

Paris, 24 janvier. — Ce matin, à onze heures, s'est tenue au ministère des travaux publics, sous la présidence de M. Le Trocquer, ministre des travaux publics, et de M. Steeg, ministre de l'intérieur, une importante réunion, à laquelle assistaient le président du Conseil municipal de Paris, le sénateur Dausset, président du Conseil général de la Seine; le préfet de la Seine, le préfet de police et leurs chefs de services; le général Gassouin, directeur général des transports; les représentants des Compagnies du gaz et de l'électricité de Paris et de la banlieue, et les chefs de services compétents du ministère des travaux publics.

Le bilan de la situation charbonnière a été établi. Il en ressort que les besoins de Paris en charbon dépassent de 40 % les possibilités actuelles de production et d'importation; d'où la nécessité de produire plus et de consommer moins en attendant que la production ou l'importation aient pu être développées.

Un échange de vues a eu lieu à cet égard.

Entre autres décisions, il a été entendu que le ministre des travaux publics et le ministre de l'intérieur interviendraient de la façon la plus pressante auprès du Parlement en vue du vote aussi rapide que possible de la loi sur l'avance de l'heure.

D'autre part, l'éclairage public sera réduit dans la mesure compatible avec la sécurité. Il sera fait, en outre, une application rigoureuse des sanctions prévues par les ordonnances de police en cas de dépassement des quantités attribuées aux divers consommateurs : particuliers, grands magasins, cafés, débits, restaurants et tous autres établissements ouverts au public.

Les nouvelles « Nationales »

Paris, 25 janvier. — On compte pouvoir mettre en vente les nouvelles chaussures nationales dans le courant de mars. Les prix sont ainsi établis : Hommes, 49 fr.; femmes (bottes), 40 fr. 75; Richelieu, 37 fr. 25; grands cadets, 42 fr.; grandes fillettes, 37 fr. 25; fillettes, 33 fr. 50; enfants, 27 fr.

Un délai d'un an au locataire expulsé

Paris, 25 janvier. — La justice de paix vient de rendre une décision intéressante. Un propriétaire demandait de faire expulser un locataire qui, après avoir reçu et accepté son congé pour le terme de janvier 1920, refusait de quitter son appartement. Le juge a reconnu la validité juridique du congé, mais il a estimé **que la période que nous traversons et l'impossibilité matérielle de trouver un logement dans Paris obligent la justice à accorder au locataire un délai de grâce très long pour lui permettre de trouver un autre abri. En conséquence, le juge a stipulé que le congé ne recevrait force exécutoire qu'après un délai d'un an.**

Les faux vins portugais

Montpellier, 25 janvier. — La cour d'appel de Montpellier a condamné à une amende de 76,000 fr. M. Walls, transitaire à Port-Vendres, qui expédiait sous dénomination de vin portugais un vin espagnol. La cour a ordonné la confiscation du vin saisi, dont la valeur atteint le chiffre de l'amende.

Une catastrophe de chemin de fer

Cordoue, 24 janvier. — L'accident de chemin de fer qui s'est produit hier est dû à un arrêt dans le fonctionnement des freins. Engagé sur une pente rapide qui précède un tunnel, le train acquit bientôt une vitesse de cent vingt kilomètres à l'heure, et la machine dérailla dans une courbe au moment où elle allait s'engager sous le tunnel. La locomotive heurta l'entrée du tunnel, sur les parois duquel vinrent s'écraser huit wagons, dont cinq de voyageurs et deux de bétail. On craint qu'il n'y ait sous les décombres une trentaine de morts.

LE RAID PARIS-TOMBOUCTOU

Samedi, à onze heures, le capitaine **Mézerques**, le commandant **Vuillemin** et le lieutenant **Dagneaux** (de droite à gauche sur notre photographie), pilotant chacun un appareil, sont partis de Villacoublay pour tenter le raid Pa

Le Conseil suprême a décidé de reconnaître officiellement l'indépendance de l'Arménie

Paris, 24 janvier. — Les représentants de l'Arménie ont reçu communication de la résolution par laquelle le Conseil suprême des alliés a décidé que le gouvernement de l'Etat arménien est reconnu comme gouvernement de fait, sans que cette reconnaissance préjuge la question des frontières de l'Etat arménien.

La Perse et la Société des nations

Paris, 24 janvier. — Une double communication a été adressée au gouvernement persan pour l'engager à accéder à la Société des nations. Le président de la Conférence a envoyé une lettre au président du conseil des ministres de Perse et le ministre français des affaires étrangères a écrit au ministre de Perse à Paris. Ce dernier a répondu en annonçant l'accession de son gouvernement.

D'autre part, les journaux de Téhéran viennent de publier la réponse du président du conseil, en vertu de laquelle la Perse accède à la Société des nations.

Les chasseurs alpins acclamés par les Danois

Copenhague, 23 janvier (retardée). — 500 chasseurs alpins français ont occupé Scandeborg hier. Amenés par train spécial de Cologne, ils ont été reçus à la gare par de nombreuses personnalités. Au milieu des acclamations enthousiastes de la foule, les troupes ont fait leur entrée en ville musique en tête. Les rues où devaient passer les soldats pour arriver à la caserne de la marine allemande, où ils sont logés, étaient remplies d'un flot humain, et ce fut un défilé inoubliable pour tous les assistants. Tout le monde se découvrait au passage des chasseurs, les vieillards pleuraient. Sur la place de la caserne, l'orchestre danois a joué la « Marseillaise » et la musique des chasseurs a répondu par l'exécution de l'« Hymne danois », suivi de cris enthousiastes de : « Vive la France ! Vive le Danemark ! »

Un gendarme français tué à Coblentz

Coblentz, 24 janvier. — Un maréchal des logis de gendarmerie française ayant été tué au cours d'une rixe qui éclata dans un bal public d'un faubourg de Coblentz, l'état de siège a été décrété par ordre du haut commandement des troupes d'occupation pour une durée de trois mois dans tout le district.

Le prix du chocolat est augmenté

Paris, 24 janvier. — La commission des cours normaux, réunie aujourd'hui à la préfecture de police, a relevé de 1 fr. 20 par kilo le prix du chocolat, en raison de l'augmentation des cours du cacao et du sucre. Les nouveaux prix de détail pour cette denrée sont les suivants : 1 fr. 95 la tablette de 250 grammes; 1 franc celle de 125 grammes.

Une bouchère condamnée pour hausse illicite

Versailles, 24 janvier. — Le tribunal correctionnel de Versailles vient de condamner à six mois de prison par défaut et 3.000 francs d'amende une bouchère de Versailles, Mme Marie Bonin, pour hausse illicite sur la viande mise en vente et tromperie sur le poids de la marchandise.

Pour le transport des engrais

Paris, 24 janvier. — Le secrétaire général de l'Union nationale des paysans de France (C. G. A.) vient d'adresser à M. Ricard, ministre de l'agriculture, une lettre pour lui transmettre les plaintes motivées de ses syndicats affiliés, au sujet du transport défectueux des engrais. Il réclame la priorité des transports pour les matières fertilisantes, faisant justement remarquer que sans engrais la production agricole intensive, jugée indispendable pour nourrir la France, devient impossible.

LES CONGRÈS

SYNDICATS PROFESSIONNELS FEMININS

Paris, 24 janvier. — Le Congrès annuel de la Fédération française des Unions des Syndicats professionnels féminins a étudié aujourd'hui les questions professionnelles intéressant les industries du vêtement, du textile et le salaire des employées.

Environ quarante Syndicats de province se sont fait représenter à ce Congrès.

Les villes de Barcelone et de Madrid, la Belgique, la Suisse ont envoyé leurs délégués.

Deux vapeurs auraient fait naufrage

Athènes, 24 janvier. — Le vapeur anglais « Sipion », transportant des marchandises pour Smyrne, aurait coulé entre les îles de Crète et de Cithère. Un vapeur français aurait également coulé dans les parages de Valona. On compterait plusieurs victimes.

Nouvelles charges contre Landru

Paris, 24 janvier. — Cette après-midi, Landru a été mis, chez le juge d'instruction, en présence de deux témoins fort gênants pour lui. Ces témoins étaient la sœur et la nièce de son avant-dernière victime, Mme Frène-Marie Pascal, couturière, âgée de quarante ans, dont la disparition remonte au 5 avril 1918. Elle connaissait Landru depuis deux ans, mais sous le nom de Lucien Forest. Les deux témoins ont formellement reconnu dans la personne de Landru le pseudo Lucien Forest, que Mme Pascal leur avait présenté comme son fiancé. De plus, les témoins ont reconnu comme ayant appartenu à Mme Pascal une série d'objets saisis au domicile de Landru, notamment des photographies et papiers de famille, des bijoux, des tableaux et divers bibelots.

Un écho de l'affaire Paix-Séailles

Paris, 24 janvier. — La chambre des mises en accusation de la Cour de Paris a rendu aujourd'hui un arrêt de réhabilitation en faveur du capitaine Mathieu, condamné à trois mois de prison avec sursis par le conseil de guerre le 29 mai 1918, pour avoir envoyé à un tiers (M. Paix-Séailles) des documents intéressant la défense nationale et la sûreté intérieure de l'Etat.

Arrestation d'un forçat évadé

Marseille, 24 janvier. — La police vient d'arrêter un forçat évadé de la Guyane en juillet 1917, le nommé Louis Marquet, condamné en 1914 à huit ans de travaux forcés par la Cour d'assises du Var pour tentative de meurtre. Après avoir séjourné de 1917 à 1919 au Venezuela et en Espagne, Marquet s'était réfugié à Marseille, où il se donnait pour un réformé de la guerre.

Le général de Castelnau acclamé par la jeunesse catholique

Paris, 25 janvier. — L'Association catholique de la Jeunesse française, en union avec l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, avait organisé, samedi soir, une réunion consacrée à la mémoire du comte Albert de Mun, son fondateur.

Des délégations venues de toutes parts à l'occasion du Conseil fédéral de l'Association, assistaient à cette réunion dont la présidence avait été donnée au général de Castelnau, membre de l'Institut, député de l'Aveyron, à qui une véritable ovation a été faite à son entrée dans la salle.

Le général de Castelnau, qui était en uniforme avec la plaque de la Légion d'honneur sur la poitrine et la médaille militaire, avait à ses côtés Mgr Baudrillart, de l'Académie française.

M. Alexandre Souriac, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, président général de l'Association catholique de la Jeunesse française, a rappelé, dans un discours fréquemment applaudi, la fondation de l'Association par Albert de Mun. En terminant, l'orateur a salué le général de Castelnau, le digne continuateur d'Albert de Mun. Plusieurs autres discours ont été prononcés, dans lesquels ont été célébrés l'œuvre d'Albert de Mun et son effort patriotique au Parlement.

Concours à l'Académie des Beaux-Arts

Paris, 24 janvier. — Pour les concours Roux de 1920 (35,000 fr. de prix), l'Académie propose les sujets suivants :

Peinture : Cueillette de Fruits.
Sculpture : La Fontaine du Printemps.
Architecture : Un Théâtre populaire.
Gravure : Portrait d'un Franciscain de Murillo (Musée Jacquemart).

Un vol de plusieurs millions dans un musée de Vienne

Vienne, 24 janvier. — Un vol a été commis, dans la nuit de jeudi à vendredi, au musée de l'art historique. Parmi les objets volés se trouvent un éventail indien en ivoire et les bâtons de maréchal de l'empereur François Ier et du duc Charles-Alexandre de Lorraine. Le montant du vol est estimé à plusieurs millions.

Otages allemands en Belgique

Bruxelles, 24 janvier. — Le gouvernement belge a décidé de conserver vingt otages allemands, qui ne seront rendus que lorsque les derniers Belges déportés par les Allemands auront réintégré leurs foyers. Ces otages sont à Diest, sous la garde de l'autorité militaire et jouissent d'un traitement privilégié.

Dans l'enregistrement

Paris, 24 janvier. — Sont nommés directeurs de l'enregistrement des domaines et du timbre :

A Tulle, M. Suret, inspecteur au Mans.
A Lons-le-Saulnier, M. Bye, inspecteur à Montauban.
A Toulouse, M. Dubineau, directeur à Cahors.

La situation ministérielle

LE PROCHAIN CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 24 janvier. — Le conseil des ministres se réunira mardi.

AU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Paris, 24 janvier. — M. Berthelot, directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères, a fait valoir auprès du président du conseil que sa santé, éprouvée par l'effort donné sans interruption depuis le début de la guerre, l'obligeait à prendre un congé. Tout en se rendant à ses instances, M. Millerand a décidé que M. Berthelot continuerait à l'assister dans les négociations délicates auxquelles il a été si intimement et si heureusement mêlé.

On annonce d'autre part que M. Dutasta, secrétaire général de la Conférence de la paix, va prendre sous peu la direction de l'ambassade de Berne, dont il est titulaire.

Le travail dont fut chargé jusqu'à ce ce jour le secrétariat général de la Conférence de la paix est confié à un nouveau bureau, où fonctionne, réduit à un personnel modeste, un secrétariat de la Conférence des ambassadeurs.

M. Millerand a inauguré au ministère des affaires étrangères les réunions hebdomadaires des chefs de services dont on sait qu'il avait pris l'initiative au ministère de la guerre. Cette semaine, les chefs de services au ministère des affaires étrangères se réuniront sous sa direction, et discuteront les affaires en cours.

DEUX NOUVELLES INTERPELLATIONS

Paris, 24 janvier. — Deux nouvelles interpellations ont été déposées à la Chambre. Elles émanent de M. de Magallon, député de droite, de l'Hérault, qui vise la constitution du cabinet, et de M. Calary de la Mazière, député de la Seine, du bloc national, sur la politique générale du cabinet.

M. LEON BERARD N'EST PAS CANDIDAT A LA VICE-PRESIDENCE DE LA CHAMBRE

Paris, 24 janvier. — Divers journaux ont annoncé la candidature de M. Léon Bérard à la vice-présidence de la Chambre. Un certain nombre de députés, appartenant à différents groupes parlementaires, l'ont en effet pressenti en vue de cette élection. L'ancien ministre de l'instruction publique, profondément touché et reconnaissant des démarches qui ont été faites auprès de lui, a cru devoir décliner cette candidature.

Félicitations à MM. Deschanel et Sarraut

Carcassonne, 25 janvier. — Le Conseil municipal, réuni hors séance, a fait parvenir à M. Deschanel ses chaleureuses félicitations, saluant en lui « l'intègre démocrate qui, pendant de longues années, a rempli les fonctions de président de la Chambre des députés avec correction, courtoisie et droiture ».

Le Conseil a exprimé sa satisfaction de ce que la présence de M. Deschanel à l'Elysée soit pour le pays tout entier un signe d'union républicaine dans la voie de l'ordre et du progrès.

L'Assemblée a adressé également ses félicitations à M. Albert Sarraut, député de l'Aude, pour son entrée au ministère des colonies, auquel sa haute compétence le désignait particulièrement.

Le gouvernement des Soviets réclame à l'Entente un armistice immédiat

Stockholm, 24 janvier. — Un radiotélégramme du gouvernement des Soviets dit : « Le gouvernement des Soviets avise l'Entente qu'il est prêt à reprendre avec elle les relations commerciales, mais qu'avant tout il est indispensable de conclure un armistice. Si les gouvernements alliés n'accordent pas cet armistice, tous les vaisseaux de l'Entente, qui sont actuellement dans les ports russes, seront coulés. »

L'exécution de l'accord britannique avec les bolcheviks

Stockholm, 24 janvier. — D'immenses docks remplis de marchandises anglaises et américaines sont actuellement accumulés sur certains points des côtes danoises. Les machines, les produits manufacturés et les conserves qui s'y trouvent sont destinés à être exportés en Russie dès que les derniers accords relatifs à la reprise du commerce auront été signés avec le gouvernement des Soviets.

Les bolcheviks attaquent les Russes au nord d'Olonetz

Stockholm, 24 janvier. — Une grande activité règne au nord d'Olonetz, où les bolcheviks ont commencé à attaquer les Russes. Les soldats passent en masse de l'armée blanche aux bolcheviks.

Renforts japonais envoyés en Sibérie

Tien-Tsin, 24 janvier. — Des renforts Japonais, composés des trois quarts d'une division, sont en route pour la Sibérie.

La retraite de Denikine continue

Londres, 25 janvier. — Le ministère de la guerre annonce que la retraite de la partie du front de l'armée de Denikine continue, tandis que l'armée du Don se replie derrière la rivière Sal.

Le 21 janvier, vingt escadrons de cavalerie bolcheviste et une force composée de toutes armes ont traversé le Don à Nakhiltcheva; ils ont été refoulés au delà de la rivière, laissant un millier de prisonniers. Leur tentative de traverser à Rastif a également échoué. L'attaque de Kizlyar a été définitivement repoussée. Les volontaires poursuivent les colonnes en retraite.

Le Japon propose à la Chine la rétrocession de Kiao-Tchéou

Pékin, 24 janvier. — Le ministre du Japon a notifié, hier, au gouvernement chinois qu'en conformité du traité de paix, le Japon est détenteur des droits dont les Allemands jouissaient à Kiao-Tchéou, en conséquence le Japon est prêt à négocier avec la Chine au sujet de la rétrocession des territoires cédés à bail, si toutefois la Chine y consent.

Le ministre a fait grand état de ce que, lorsque les arrangements auraient été complétés avec la Chine, le Japon retirerait aussitôt du Chantoung ses gardes de la voie ferrée et que par conséquent il était de l'intérêt de la Chine de procéder le plus tôt possible à ces négociations. La Chine n'a pas répondu.

LA VIE SPORTIVE

Courses à Vincennes

SAMEDI 24 JANVIER

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX DE BRIOUZE (au trot monté), 4,000 fr., 2,800 mètres. — 1er, *Prince* (le propriétaire), à M. A. Sourroubille; 2e, *Patricienne* (Caudde), à M. R. Germonprez; 3e, *Pacôme* (P. Viel), à M. Gamare.

Non placés : Pluton (Tirard), Owen-Pearl (P. Gitton), Prudence (Méquignon), Patriote (P. Daubichon), Ortrée (J. Bernardin).

Durée : 1er, 4' 39" ; 2e, 4' 41" ; 3e, 4' 45" 3/5.

Prince (César et Half-Good) est entraîné par A. Sourroubille.

PRIX D'ECOUCHE (au trot attelé), 4,000 fr., 2,500 mètres. — 1er, *May-Rose-Leyburn* (Tambérl), à M. C. Rousseau; 2e, *Luthenay* (Milhaux), à M. Jeanne fils; 3e, *Jeanny* (Labrouille), à Mme Labroille.

Non placés : Lettre-Close (C. Vernay), Olivette (L. Leroy), Numance (C. Pentecôte), Omessa (L. Jollet), Ourida (Bakker), Mandataire (Blairsy), Nemrod (Cadiot), Nallcante (Dubreuil), Musette (Lepelletier), Odin (Willemsen).

Durée : 1er, 4' 8" 2/4; 2e, 4' 9" 4/5; 3e, 4' 18" 3/5.

May-Rose-Leyburn (Dakota et Marguerite-K) est entraînée par Tambéri.

PRIX DE RODEZ (au trot monté), 5,000 fr., 2,800 mètres. — 1er, *Quinte* (E. Picard), à M. Cavey aîné; 2e, *Quêteuse* (Verzeele), à M. L. Hémard; 3e, *Quan-Ba* (Forcinal), à M. M. Guggenheim.

Non placés : Quickness (L. Boudet), Quinze-Mille (M. C. de Wazières), Quintana (Rincaud), Quêteuse (J.) (C. Pentecôte), Qui-Va-Là (Métivier).

Durée : 1er, 4' 38" 1/5; 2e, 4' 40" 3/5; 3e, 4' 43" 1/5.

Quinte (Intermède et Galathée) est entraînée par E. Picard.

PRIX DE CAHORS (au trot attelé), 5,000 fr., 2,800 mètres. — 1er, *Quito* (Leverrier), à M. H. Ballière; 2e, *Quos-Ego* (E. Marie), à M. A. Viel; 3e, *Quercy* (Pentecôte), à M. E. Delattre.

Non placés : Qui-Nhome (Th. Monsieur), Quimperlé (Dubreuil), Quolibet (Hervé), Querelleur (M. C. de Wazières).

Durée : 1er, 4' 39" 2/5; 2e, 4' 40" 3/5; 3e, 4' 45" 1/5.

Quito (Beaumanoir et Bravoure) est entraîné par Leverrier.

PRIX DE MONTAUBAN (au trot monté), 6,000 francs, 2,500 mètres. — 1er, *Kermesse* (Poey), à M. F. Vène; 2e, *Nazareth* (Auvray), à M. G. Amar; 3e, *Lobélia* (Delamare), à Mme D. Victor-Hugo.

Non placés : Limoges (Daubichon), Jacques (Michaux).

Durée : 1er, 4' 5" ; 2e, 4' 6" 4/5; 3e, 4' 8" 2/5.

PRIX DU SYNDICAT DES ELEVEURS DE CHEVAUX DE DEMI-SANG (au trot attelé), 5,000 fr., 2,900 mètres. — 1er, *Passavant* (Bakker), à M. A. Thomey; 2e, *Glaneuse* (le propriétaire), à M. C. de Wazières; 3e, *Pologne* (M. P. Viel), à M. A. Gamare.

Non placés : Pierrefitte (Verzeele), Prince (A. Viel), Petite-Amie (Courtade), Pacha (L. Hémard), Pomacle (Simonard), Polka (Méquignon).

Durée : 1er, 3' 47" 1/5; 2e 3' 49" 1/5; 3e, 4' 49" 2/5.

PRIX D'AUCH (au trot attelé), 6,000 fr., 3,350 mètres. — 1er, *Iroquois* (Cadichon), à M. A. Essartial; 2e, *Feu-Follet* (Masson), à M. C. Jourdan; 3e, *Nez-Rond* (Commys), à M. W. A. Ockorst.

Non placés : Jarcy (Labonne), Fontaine (Verzeele), Kiew (Simonard), Octeville (Pentecôte).

Durée : 1er, 5' 20" ; 2e, 5' 22" 1/5; 3e, 5' 23" 3/5.

CHEVAUX		Pesage 10 fr.	Pel. 5 fr.
Prince	G	34 50	18 »
—	P	17 »	8 »
Patricienne	P	23 50	12 »
Pacôme	P	20 50	10 »
May-Rose-Leyburn	G	44 »	28 50
	P	18 50	10 50
Luthenay	P	23 50	11 50
Jeanny	P	25 »	16 »
Quinte (C.)	G	40 »	20 »
	P	16 »	8 »
Quêteuse (H.)	P	18 50	9 »
Quan-Ba	P	25 »	11 50
Quito	G	17 »	9 »
—	P	13 50	6 50
Quos-Ego	P	19 50	8 50
Kermesse	G	30 »	19 »
—	P	20 50	19 »
Nazareth	P	39 50	15 50
Passavant	G	30 »	13 »
	P	15 »	7 »
Glaneuse	P	22 »	10 »
Pologne	P	15 »	8 50
Iroquois	G	27 »	15 50
	P	20 50	18 »
Feu-Follet	P	31 50	18 »

FOOTBALL RUGBY

LE MATCH FRANCE-ANGLETERRE

L'équipe de France

Paris, 24 janvier. — La commission de sélection du comité directeur a composé de la façon suivante l'équipe de France qui matchera l'Angleterre samedi à Twickenham :

Arrière : Cambre (Oloron); trois-quarts, Jaurréguy (R. C. F.), Crabos (R. C. F.), Rieu (S. B. U. C.), Serre (M. S. Perpignan); demis, Struxiano (Stade toulouland), Billac (Aviron bayonnais).

Avants : première ligne, Sebedio (A. S. bittoroise), Pons (Stade toulousain), Lubin (Stade toulousain); deuxième ligne, Cassayet (Stadoceste tarbais), Piuech (Stade toulousain); troisième ligne, Thiery (R. C. F.), Laurent (Aviron bayonnais), Guichemerre (U. S. dacquoise).

Remplaçants faisant le déplacement : à l'arrière, Chilo (R. C. F.); ailier, Gay (Stade bordelais); centre, Lavigne (U. S. dacquoise); demi, Chatelard (R. C. F.); avants, Maurlat (F. C. de Lyon), Soullié (C. A. S. G.), Marchand (Stade poitevin).

L'équipe ne comprend que trois nouveaux internationaux : Cambre, Rieu et Guichemerre, qui remplacent Chilo, Lasserre qui ne peut faire le déplacement, et Marchand qui faisaient partie de l'équipe qui matcha l'Ecosse le 1er janvier.

AVIATION

Le raid Paris-Tombouctou

D'Avord, les aviateurs devaient gagner Istres (Bouches-du-Rhône), où ils comptaient coucher. Et ce sera ensuite l'envolée vers les côtes d'Espagne, pour de là gagner Rabat, puis Alger, puis Tombouctou la Mystérieuse, à travers l'immensité des plaines sahariennes. Les trois appareils sont des biplaces militaires du type ordinaire, auxquels on a adapté des réservoirs spéciaux supplémentaires. Ils sont munis, pour la télégraphie sans fil, d'un double système nouveau de porte-antennes : par temps calme, à l'aide d'un ballonnet gonflé à bord; par grand vent, à l'aide d'un cerf-volant. Ils ont également des appareils photographiques automatiques. Le commandant Vuillemin, as aux six victoires, aux deux cents bombardements, qui accomplit le raid Paris-Constantinople-Le Caire et retour, est allé en Afrique pour étudier les routes aériennes avec le lieutenant Dagnaux, le pilote à la jambe de bois.

Un raid Londres-Le Cap

Par une coïncidence qui, bien que n'étant peut-être pas voulue, présentera d'intéressants points de comparaison, une autre tentative de traversée du continent africain en avion a été entreprise hier. Une dépêche de Londres annonce que les capitaines Broome et Cockerill sont partis à midi de Brooklands pour l'Afrique du Sud, via Paris et le Caire. Le trajet total est de 11,250 kilomètres.

BORDEAUX

IL Y A UN AN

26 JANVIER 1919

Le président Wilson visite Reims et déclare que « personne ne peut traduire en paroles l'impression que l'on éprouve en présence d'un pareil spectacle de destruction et de ruine ».

En Portugal, le gouvernement prend le dessus. Les monarchistes sont battus. Un cabinet de concentration républicaine est constitué sous la présidence de M. José Relvas.

Bal des étudiants

Carmen et Méphisto appellent les danseurs et donnent rendez-vous à l'Alhambra pour le 31 janvier. Prégarez-vous, arlequins et colombines, joyeuses pierrettes et pimpants dominos. Tout est mis en œuvre pour assurer le plus grand succès à la fête. La décoration des salles de bal est faite avec un soin tout particulier.

Deux orchestres de cent exécutants, sous la direction de MM. Joyeux et Vignolles, feront entendre au cours du bal les meilleurs morceaux de leur répertoire.

Pour la première fois à Bordeaux, orchestres avec banjo et jazz-band. A l'occasion du Bal des Etudiants, inauguration d'une nouvelle installation électrique, avec jeux de lumières et projections multicolores.

Le mouvement corporatif

LES EMPLOYES DE COMMERCE

Samedi après-midi, 2,500 employés des deux sexes se réunissaient à l'Athénée pour entendre le secrétaire général de l'Union des commis et comptables, M. Lavielle, exposer les conditions dans lesquelles a pu être établi le contrat collectif qui lie désormais employeurs et employés.

Cette question a été trop souvent traitée dans nos colonnes pour que nous revenions sur les clauses de ce contrat, dont l'ensemble ne donne peut-être pas une satisfaction totale aux intéressés, mais marque cependant un progrès sérieux dans l'organisation du travail. M. Lavielle, aux longs et patients efforts de qui les employés de commerce doivent en partie les résultats obtenus, expose avec une grande netteté les avantages et les inconvénients de cette charte nouvelle, susceptible d'être améliorée par la suite.

Il traite ensuite la question de la caisse des retraites. A l'unanimité, l'auditoire se prononce pour l'autonomie et émet le vœu que l'effet de la rétroactivité la plus large soit accordé.

Enfin, par acclamations, le nom de M. Faustin est mis en avant comme candidat aux élections purd'hommales.

Cette intéressante réunion, dont le bureau était composé de MM. Goujon, Prach, Amador et Faustin, s'est prolongée jusqu'à cinq heures et demie du soir et déroulée dans le plus grand calme.

CHEZ LES CHEMINOTS

Antérieurement au 1er janvier, les heures de travail étaient ainsi fixées dans les bureaux des services centraux : de huit heures à onze heures et demie du matin et le soir de une heure et demie à cinq heures, soit une durée totale de sept heures.

Depuis l'application de la journée de huit heures, les heures de travail avaient été ainsi modifiées : de huit heures à midi et de deux à six heures du soir.

Une pétition contre cette modification fut présentée à l'administration qui la repoussa.

Samedi soir, un certain nombre de cheminots ont quitté la besogne à cinq heures comme anciennement, d'autres sont sortis aux heures actuellement en vigueur. Aucun incident.

EAUX ET FORETS

Le conservateur des eaux et forêts à Bordeaux informe les personnes intéressées que l'adjudication supplémentaire de 12 lots de gemmage dans les forêts domaniales du département des Landes qui devait avoir lieu à Mont-de-Marsan le 27 janvier 1920 est ajournée.

Écumeurs de navires

Pendant les nuits de mardi, mercredi et jeudi derniers, les vapeurs américains « Susquehanna », amarré poste 1, et « Wabasch », mouillé poste 3, appontements de Bassens français, ont été attaqués par de hardis malfaiteurs.

Plusieurs individus, venant de la berge, réussirent, malgré les coups de feu tirés par le gardien du « Susquehanna » et d'un douanier, à s'emparer de 16 fûts de graisse, chargés sur une gabare amarrée au dit vapeur.

Mercredi, vers vingt-deux heures, les bandits, venus en embarcation cette fois, ne purent opérer, car, aussitôt l'alarme donnée par les gardiens, les officiers et les hommes d'équipage firent usage de leurs armes.

Les voleurs — ils étaient une douzaine — se perdirent dans la nuit; mais trois heures plus tard, ils renouvelaient leur tentative sans plus de succès.

Jeudi, à vingt-trois heures, une seule embarcation, contenant six hommes, s'approchait du « Wabasch ». Tandis que, de nouveau, l'équipage tirait des coups de feu sur les rôdeurs, ces derniers se mettaient à l'abri sous la poupe du navire et réussissaient à dérober un baril de graisse qui faisait partie d'un déchargement effectué quelques heures auparavant.

Malgré de nombreux coups de revolver tirés du « Wabasch » et du « Susquehanna », les écumeurs ont pu emporter leur butin et se retirer indemnes.

Le parquet a été avisé.

Frappé et volé rue Achard

Samedi soir, le manœuvre Joachim Pena, demeurant rue Achard (maison Guichard), sortait d'un débit de ladite rue quand il fut interpellé par un chaudronnier, C..., lequel lui reprocha de lui avoir refusé la veille une cigarette.

Au même moment, plusieurs individus surgirent du même débit et, unissant leurs efforts, entourèrent le manœuvre Joachim Pena, le rouèrent de coups, et l'ayant renversé sur le trottoir, lui enlevèrent son porte-monnaie contenant 180 francs.

Seul, C..., le chaudronnier a été appréhendé par des agents accourus en hâte et écroué. L'enquête ne paraît pas avoir établi qu'il ait pris une part effective à l'agression suivie de vol dont fut victime l'Espagnol Joachim.

Un autre chaudronnier qui avait pris à partie la police, parce que celle-ci emmenait C... à la Permanence, fut, lui aussi, conduit rue Boulan et arrêté pour outrages à agents.

L'information se poursuit.

MEUBLES BAYLE
43-47, cours d'Albret, Bordeaux
MEUBLES PAR MILLIERS

Cour d'assises de la Gironde

Présidence de M. le conseiller MAYSSENT

L'agression de la rue Lucien-Faure

Pendant la nuit du 7 au 8 novembre 1919, trois marins espagnols, nommés Coll, Bargues et Luguet, regagnant leur bord, virent des rôdeurs qui essayaient de dévaliser un ivrogne, rue Lucien-Faure, presque à l'angle du quai de Bacalan. Ils intervinrent, mais les malfaiteurs les frappèrent à coups de canne, et l'un d'eux tira plusieurs coups de revolver sur Luguet, qui, atteint au genou, s'affaissa sur la chaussée. Son agresseur le fouilla et lui vola un portefeuille contenant 25 francs.

Le 15 novembre suivant la police arrêtait, sur signalement, l'Italien Antoine Rocco, âgé de vingt-huit ans, domicilié quai des Docks, que Luguet reconnut formellement pour être son agresseur. Dans sa chambre, on saisit une grande quantité de marchandises de provenance suspecte et un browning de fort calibre. Rocco déclara que les marchandises lui avaient été données par des matelots et que le revolver lui avait été prêté. Il nia énergiquement être l'auteur de l'agression commise sur Luguet.

Ces protestations d'innocence, il les renouvelle avec volubilité à l'audience de samedi après-midi.

Ni Luguet, ni Coll, ni Bargues ne répondent à l'appel de leur nom : ils sont en mer. Les autres témoins entendus, requiert avec vigueur M. l'avocat général Mettas; plaide remarquablement Me Cadroy, qui reçoit les félicitations de la cour et du nombreux public.

Sur verdict négatif, Antoine Rocco est **acquitté**, mais il n'est pas remis en liberté, le parquet le poursuivant au sujet d'un vol de sacs de sucre.

Informations

Association générale des mutilés de la guerre

Président d'honneur, colonel Picot.

Le Groupe girondin de l'A. G. M. porte à la connaissance du public que le tirage de la tombola organisée au bénéfice de l'œuvre du Jardin du Mutilé, est fixé au 10 février prochain. Le tirage aura lieu à l'Athénée municipal, à 20 h. 30, en présence de M. le Commissaire de police du 1e arrondissement. Les lots offrent tous un véritable intérêt : un vase de Sèvres, offert par M. le Président de la République; un Episode de Guerre, tableau offert par M. le Ministre de la Marine; une caisse de douze bouteilles de vin fin, lot donné par M. le maire de la ville de Bordeaux; une boîte à poudre en argent ciselé, offerte par M. André Servan; deux séries de vin de la Gironde, offertes par M. Descas, de Bordeaux; une pièce de broderie suisse, une bouteille de vieux cognac.

La « Semaine de Bordeaux »

Lire dans le nouveau numéro de la « Semaine de Bordeaux » : L'interview de Mlle Maud Deloor, la Semaine de la Bordelaise, « la Belle Hélène » et la critique, les spectacles de la semaine des théâtres : Apollo, Bouffes et Français, et le Concours de « la Semaine de Bordeaux ».

La « Semaine de Bordeaux » est en vente tous les samedis. La réclamer partout.

Ravitaillement civil

Lundi 26 courant, la municipalité fera vendre : des oignons, des carottes, des pommes de terre, du beurre, des fromages, des pommes, des œufs mirés, des œufs du pays, sur les marchés ci-après : Capucins, Grand-Marché, marché des Grands-Hommes, marché des Chartrons, marché de Lerme, marché de la place Amédée-Larrieu, marché de la place Montaut (entrée rue de l'Ecole) :

Oignons, 0 fr. 50 le kilo; beurre, 2 fr. le quart; pommes de terre, 0 fr. 50 le kilo; fromage de Gruyère, 1 fr. 50 le quart; du Cantal, 1 fr. 10; de Roquefort, 1 fr. 65; pommes à couteau, 0 fr. 00 le kilo; œufs du Maroc, 6 fr. 25 la douzaine; œufs du pays, 7 fr.

Communications

CHEMINS DE FER

GARES DE BORDEAUX-BASTIDE (P.-O.). — Sauf les marchandises à destination du P.-L.-M. transitant par Saincaize, Moulins, Gannat et Clermont-Ferrand, la gare de Bordeaux-Bastide acceptera, le mardi 27 janvier 1920 :

1. Par wagons complets, les marchandises suivantes : sel, sucre, pétrole, huiles et graisses comestibles, instruments et machines agricoles, légumes secs, mobiliers, blés et farines panifiables et céréales secondaires, marchandises pour l'exportation, sauf pour l'Italie, se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées de 6,001 à 7,000 A.

2. Les marchandises à destination du réseau du Nord par expédition de 300 kilos au maximum se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées de 7,001 B à 8,000 B.

3. Les marchandises à destination de Paris-Ivry par expéditions de 1,000 kilos au maximum se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées de 35,001 B à 36,000 B.

4. Les marchandises pour les autres destinations par expédition de 1,000 kilos pour le réseau P.-O. et de 300 kilos pour les autres réseaux se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées de 41,001 B à 41,500 B.

COURS ET CONFERENCES

FACULTE DE DROIT. — Cours public : La liberté religieuse et le régime légal du culte catholique. M. Duguit, professeur. Leçon du mardi 27 janvier, à cinq heures et demie : La situation des Eglises.

INSTITUT COLONIAL DE BORDEAUX. — Cours professés à la Faculté des lettres, 20, cours Pasteur, à huit heures et demie du soir.

Lundi 26 janvier : M. Benzacar. Législation coloniale : Régime des terres, des forêts et des mines.

Mercredi 28 janvier : M. Sorre. Géographie coloniale : Colonies françaises de l'Extrême-Orient.

Vendredi 30 janvier : M. Hugot. Produits coloniaux : les Oléagineux, deuxième partie, arachides.

Cours d'arabe. — Mardi 27 janvier : M. l'abbé Feghali. Arabe commercial : Promenade au marché arabe.

Mercredi 28 janvier (six heures du soir) : M. l'abbé Feghali. Arabe élémentaire : Pronoms démonstratifs; conversation.

Jeudi 29 janvier (6 heures du soir) : M. l'abbé Feghali. Cours supérieur : Explication de textes littéraires et correction de travaux.

Les Parfums Bichara sont partout

PNEUMATIQUES
WOLBER
DÉPOT RÉGIONAL :
DES PNEUS WOLBER
27, rue des Remparts, Bordeaux

Chronique Théâtrale

GRAND-THEATRE

Pour la reprise de « Guillaume Tell », on avait fait appel à M. Séveilhac, l'excellent baryton; mais cette fois-ci, M. Séveilhac chantait le rôle d'Arnold, qui requiert couramment le concours d'un ténor. Cette expérience n'avait, semble-t-il, que la valeur d'une curiosité vocale; l'artiste l'a vaillamment tentée. Passons. Il convient d'adresser des éloges à M. Mazens, qui campa un solide Guillaume Tell; à Mlle Nadiany, à laquelle nous devons un des meilleurs moments de la soirée; à M. Lasserre, farouche Gessler; à MM. Lassalle (Walter), Cormerais, Darolles, Ricard, Signarbieux et à Mme Cazalis. Une débutante, Mlle Dhamyris, portait crânement le travesti de Jemmy; elle chanta ses phrases d'agréable manière et sa voix bien timbrée nous est apparue de jolie qualité. M. Lemaire (auquel on avait donné la vedette américaine sur les affiches) ayant consenti à tenir le rôle du pêcheur, le mit brillamment en valeur.

Il faut féliciter sans réserves l'orchestre, dirigé par M. Razigade (l'ouverture fut applaudie d'enthousiasme par la salle entière), et les chœurs, qui se montrèrent en tous points remarquables.

Les danses, réglées par M. Laffont, valurent à l'étoile Mady Pierozzi et à ses satellites de toutes grandeurs des bravos nombreux.

H. B.

Dimanche, à 8 heures, « Faust ».
Mardi, « Guillaume Tell ».
Mercredi, « la Tosca ».

C'est le vendredi 30 janvier et le mardi 3 février qu'auront lieu les deux premières représentations de « Fleurette », œuvre inédite, due à la collaboration de deux maîtres bordelais, M. Aristide Matz, professeur au Conservatoire de notre ville, et M. Eugène Pujol, publiciste.

Nous ferons connaître incessamment la distribution de cette œuvre régionale, appelée à être, pour notre Gascogne, comme une « Mireille » provençale.

La location ouvrira, pour ces deux représentations, dès jeudi prochain.

APOLLO

Voici les spectacles de la semaine : Lundi 26, mardi 27, deux soirées de « la Fille du Tambour-Major ». Mercredi 28 et jeudi 29, deux soirées de « la Petite Mariée ». Jeudi 29, matinée de familles, spectacle demandé, « Rip ». Vendredi 30, première de « la Demoiselle du Printemps ». Samedi 31, « la Cocarde de Mimi Pinson ». Dimanche 1er février, en matinée, « la Belle Hélène ». Dimanche 1er février, en soirée, « la Cocarde de Mimi Pinson ». Lundi 2 février, première de « la Poupée ». Location ouverte au nouveau hall de location de l'Apollo. — Téléphone 31-17.

BOUFFES

Jeudi 29, création à Bordeaux, par la tournée A. Rasimi, de « Sœurs d'Amour », dernière œuvre d'Henri Bataille, dont toute la presse parisienne vient de constater l'éclatant triomphe à Paris, à la Comédie-Française. Tous les amateurs de beaux spectacles d'art viendront voir et applaudir « Sœurs d'Amour », qui sera interprété par les premiers artistes de Paris, sous la direction de l'impresario Antoine Rasimi. Vendredi, samedi et dimanche, « Saturnin manque de culot ». Location ouverte au nouveau hall de location de l'Apollo. — Téléphone 31-17.

TRIANON

Tous les soirs, le grand succès de

JUBOL

Laxatif physiologique, le seul faisant la rééducation fonctionnelle de l'intestin.

COMMUNICATION
A l'Académie de Médecine (21 décembre 1909).
A l'Académie des Sciences (28 juin 1909).

Constipation — Entérite — Vertiges — Hémorroïdes — Dyspepsie — Migraines

JUBOL
Eponge et nettoie l'intestin,
Evite l'Appendicite et l'Entérite,
Guérit les Hémorroïdes,
Empêche l'excès d'embonpoint,
Régularise l'harmonie des formes.

L'OPINION MÉDICALE

« Si nos ancêtres avaient pu, en avalant chaque soir quelques comprimés de Jubol, rendre à leur intestin paresse par l'abus des drogues et des lavements, son élasticité et sa souplesse, s'ils avaient eu à leur service la ressource de la rééducation intestinale si admirablement réalisée par le Jubol, peut-être l'histoire du clystère compterait-elle à son actif moins d'heures illustres. En revanche, l'humanité eût dénombré moins de souffrances dont les apothicaires, autant que les malades, se firent, à toutes les époques, les inconscients artisans. »

Dr BRÉMOND,
de la Faculté de Médecine de Montpellier.

Etablissements Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies. La boîte, franco, 6 fr. 50 ; les trois, franco 18 fr.

JUBOLITOIRES : Hémorroïdes
suppositoires antihémorragiques calmants et décongestionnants, la boîte 3 fr. 50, les 4 for 20 fr.

JUBOLITAN : Pommade contre les hémorroïdes externes, la boîte for 5 fr. 50, les 3 for 15 fr.

Ne voyagez pas sans l'INDICATEUR P G

Petite Correspondance

— M. B., 920. — 1. Date non fixée. Impossible répondre. — 2. Oui, c'est un cas de divorce. — 3. Ce sera assez long.

— Une Poitevine. — Oui, si elle a 55 ans ou si elle est infirme.

— C. D. R. — Vous avez droit à l'allocation aux ascendants si vous remplissez les conditions qui vous seront indiquées par la sous-intendance à laquelle il faut vous adresser.

— E. J., 25. — 1. Oui. — 2. Non.

— Lecteur Chaniers. — Cette somme revient à la succession.

— Alphonse, Saint-Bruno. — Oui, mais il pourra obtenir des délais.

— Ernest de Bolac. — Oui, trois mois avant l'expiration du bail.

— Poilu du 329e, R. J. — Réclamez au ministre de la guerre.

— L. G., 83. — Deux ans.

— C. T. — 1. Oui, du jour de la disparition. — 2. Oui.

— A. C. 78. — Bordeaux. — Non.

— A. F. B., 50. — Oui, vous avez droit à la prorogation. Votre signification est valable.

— E. V., 30. — Non.

— A. E., Bordeaux. — 1. Oui, s'ils remplissent certaines conditions d'âge. — 2. Oui, la moitié. — 3. Faites une demande à la Compagnie des chemins de fer d'Orléans.

— J. L., 1,223. — 1. Oui, si vous êtes démobilisé. — 2. A la sous-intendance.

— M. C. — 1. Oui, si vous avez satisfait à vos obligations militaires. — 2. Oui, mais vous obtiendrez des délais. — 3. Exposez votre situation au préfet par lettre.

— V. P., Marmande. — Vous avez droit à la moitié du pécule. Adressez-vous au tribunal.

— H. H., de Larrens. — Non, vous n'êtes pas dans les conditions de la loi.

— A. B. C. D. — Comité d'assistance aux militaires tuberculeux, 9, rue de Cheverus, à Bordeaux.

— U. S. A. — Veuillez renouveler vos questions.

— Noémie. — Si vous avez un certificat d'origine de maladie, vous pouvez obtenir une pension de veuve en faisant une demande à la sous-intendance. — Voyez à la mairie pour les formalités.

— Gédéon-Bordeaux. — Ecrivez-lui au Palais Bourbon en lui demandant une audience.

— Paquerette-1875. — Vous ne pouvez que demander des délais à la Commission arbitrale.

— M. P. — Il doit les intérêts, mais il obtiendra tout le temps nécessaire pour se libérer, s'il le demande.

— V. E. 69. — 1. Oui, sauf venir au tribunal. — 2. Oui.

— Un lecteur assidu-Lamonzie. — Les arrérages sont payés à dater du jour où la pension a été accordée.

— E. L. Saint-Jean. — Si vous occupez le local avant le 2 août 1914, il ne le peut pas. Dans le cas contraire, vous n'avez qu'à vous incliner.

— Désolée-1832 à Bègles. — 1. Pour le pécule vous n'y avez pas droit. — 2. Pour la pension, il faut produire un certificat d'origine de maladie constatant que votre fils est mort d'une maladie contractée dans le service. Vous obtiendrez alors 800 francs par an d'allocation. Allez vous-même à la sous-intendance, cours de la Marne (ancien Petit Séminaire).

— A. M. S. 100. — Au ministère des finances, à Paris.

— Un sans appui. M. L. — Faites une demande d'allocation à la mairie, comme soutien de famille.

— Amaranthe-Loupiac. — 1. Non, si vous êtes resté dans la même maison, comme locataire verbal. — 2. Non, rien à faire pour le moment.

— H. A. 34. — 1. Oui, vous avez droit au pécule et à l'allocation aux ascendants. — 2. Renouvelez vos demandes.

— Mutilé-Saint-Brice. — 1. Adressez-vous à la librairie Lavauzelle, 124, boulevard Saint-Germain, à Paris. — 2. Non, aucun délai.

— Francis inquiète. — 1. Interdiction de résider dans diverses localités qui lui seront indiquées. — 2. Probablement.

— Disparu. — 1. C'est exact. — 2. Il faut un jugement qui ne pourra être rendu que six mois après la cessation des hostilités, c'est-à-dire pas avant le 24 avril 1920.

MAITRE JACQUES.

La MAISON MICHELIN demande : de bons ouvriers ajusteurs, ajusteurs-monteurs, tourneurs de précision et ordinaires, tôliers pour grosse et petite tôle, chaudronniers, tuyautiers en fer, serruriers et maçons ; travail assuré pour ces derniers en cas de mauvais temps. S'adresser sur place, à CLERMONT-FERRAND.

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois — 32 pages — 1 fr.

J'ai vu..

Magazine illustré de la Famille le plus vivant, le plus intéressant

ÉDITION FRANÇAISE ILLUSTRÉE, 30, rue de Provence, PARIS

Les moteurs d'aviation

L'année 1919-1920 marquera une date dans l'histoire des « moteurs ». Cette histoire, la « Vie aérienne illustrée », dans son numéro du 22 janvier, en donne l'essentiel, avec une documentation précise et à la portée de tous les lecteurs, même des nouveau-venus à l'aéronautique.

Dans ce même numéro, la « Vie aérienne illustrée » donne, sous la signature de Fronval, retour de sa tournée d'Egypte et de Portugal, un article sur l'Art du Vol », ainsi qu'une monographie du sous-lieutenant Artigau, un as du bombardement. La documentation illustrée, les rubriques habituelles, la petite correspondance, donnent à ce numéro du 22 janvier un attrait qui maintient la « Vie aérienne illustrée » à la tête des périodiques se spécialisant dans les questions de l'air.

En vente un franc, le jeudi, dans les magasins et dépôts de la « Petite Gironde ».

Le Mal peut être incurable faute d'avoir réfléchi

Avez-vous quelquefois réfléchi que ces douleurs dans le dos et les côtés, cet état nerveux et irritable, ces troubles urinaires dont vous souffrez, pouvaient tenir à votre manière de vivre ?

L'excès dans les plaisirs, dans le travail et la bonne chère, les veillées prolongées, les grands chagrins, joints à l'absence de repos et de sommeil, vous conduiront fatalement un jour ou l'autre à une maladie des reins. Les premiers symptômes : mal de dos, troubles urinaires, gravelle, névralgies, éblouissements, boursouflure des yeux et quelquefois enflure des extrémités et des articulations, vous avertissent qu'il y a un excès d'acide urique dans le sang.

La première chose à faire est de modifier votre régime et la seconde de combattre la faiblesse de l'appareil rénal avec les Pilules Foster qui chasseront du sang l'acide urique en excès et débarrasseront votre organisme des impuretés qui l'empoisonnent.

Les Pilules Foster sont réputées pour soulager et guérir d'une façon durable. Par conséquent, non seulement elles vous rendent, mais elles vous conservent la santé. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies, au prix de 3 fr. 50 la boîte, 20 fr. les six boîtes, plus 0 fr. 40 d'impôt par boîte, ou franco par la poste. H. Binac, Pharmacien, 25, rue St-Ferdinand, Paris (17e).

VALADIÉ FABRICANT JOAILLIER
ACHAT DIAMANTS. PERLES. PIERRES PRECIEUSES
OR, PLATINE. ARGENT
11, rue Jean-Jacques-Bel, *au 1er*, Bordeaux

CHARBON remplacé AVANTAGEUSEMENT par petits cubes cœur de chêne. Prix très réduits. Livraison à domicile. S'adresser : E. ROUSSE, 59, rue Chevalier, Bordeaux.

A V. disponible immédiat., matériel complet, bon état, p. fabric. chapeaux feutre et laine de 1re grs. S'ad. aux liquidat. de la Soc. anon., manufact. de chapeaux de Ruysbroeck, en liquidat., 64, r. Royale, Bruxelles.

LA BAÏONNETTE est la santé de l'esprit comme le cresson est la santé du corps. C'est « de la joie » pour tous.

BRASIER
17, Rue Duret Paris XVIème
LIVRAISON RAPIDE

Bâches BESSONNEAU-ANGERS

Soc. Anon. des Filatures, Corderies et Tissages d'Angers — Capital : 20,000,000 de francs — FILS, FICELLES, CORDAGES, FILETS et TOILES

Soc. Anon. des Câbleries et Tréfileries d'Angers — Capital : 7,500,000 francs — CABLES - FER et ACIER pour TOUS USAGES

La **BACHE BESSONNEAU** *est établie en matières de premier choix qui en assurent la solidité et l'usage durable.*
Son apprêt spécial n'a pas pour but de teindre la toile, mais bien d'en rendre l'étanchéité parfaite.
MAISON à PARIS 29, Rue du Louvre, 29

La **BACHE BESSONNEAU** *est entièrement fabriquée dans nos Usines d'Angers (Filature, tissage, apprêt et confection).*
BON MARCHÉ RÉEL — LIVRAISONS RAPIDES
AGENTS RÉGIONAUX : Séris, 8, cours d'Alsace-Lorraine, Bordeaux. Loughlan, 30, rue des Colis, Angoulême.

ENFIN TROUVÉ le plus fin, le plus délicieux des gâteaux, grâce à l'emploi de l'inimitable **LEVURE ALSACIENNE** que l'on trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Alimentation
SEUL FABRICANT : Emile MOENCH, 131, rue du Montet, NANCY

PAPIER WLINSI
Rapide soulagement pour la Guérison des *Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Rhumatismes, Douleurs, etc.* — *Exiger le nom WLINSI.*

ASTHME REMÈDE EFFICACE Cigarettes ou Poudre **ESPIC** Tres Pharm - Signature J. ESPIC sur chaque cigarette

Les Directeurs { G. CHAPON, M. GOUNOUILHOU
Le Gérant. G. BOUCHON. — Imprimerie spéciale

1er AVIS M. Mauffret a vendu son commerce, r. Judaïque, 226, Bordx. Domicile élu Le Progrès, 53, r. Ste-Catherine.

1er AVIS Mme vve Ségus a vendu le bar, 139, bd George-V, Talence, à M. Bellie. Dom. Le Progrès, 53, r. Ste-Catherine

2e AVIS M. Valette a vendu s. bar, quai de la Monnaie, 3, Bdx. Oppositions reçues Le Progrès, 53, r. Ste-Catherine

2e AVIS Mme vve Beyris a vendu sa manufacture de papiers, 4-6, rue des Argentiers, Bdx, à M. Fragnaud, de Tonnay-Charente. Oppositions reçues : Le Progrès, 53, r. Ste-Catherine

2e AVIS M. Lhaumond a vendu l'épicerie-com., 19, r. St-Rémi, à Mme Plan. Dom. élu Le Progrès, 53, r. Ste-Catherine.

2e AVIS M. Couzinet a vendu l'épicerie, 47, p. Bahutiers, Bx, à Coudenne. Dom. élu Le Progrès, 53, r. Ste-Catherine

CAFÉ bien placé, joli matériel. Rec. 250 p. j.; 25,000. **BAR** encoignure, grand passage, petit loyer; 5,000. **COM**merce facile, gr. cours, rapp. 12,000 p. an; 10,000. **BAR** casse-croûte, peu de frais. Rec. 150 fr. p. j.; 9,000 fr. **ÉPICERIE** bien placée, très ancienne. Px 9,000. Agce Le Progrès, 53, r. Ste-Cathne

A V. propriété à Cenon, pr. Bx, maison 9 p., terres, vignes, prairies, dépendces; 85,000. **A V.** maison libre pr. cours de Verdun, 10 p., cour; 40,000. Agce Le Progrès, 53, r. Ste-Cathne

La Maison F. Ricateau et Cie de LA ROCHELLE-PALLICE, demande un voyageur à la commission pour le département de la DORDOGNE, visitant ENTREPRENEURS de BATTAGES, MINOTIERS et Ttes INDUSTRIES.

1er AVIS Epx René Lenoble ont vendu l'épicerie-comestibles, 8, cours Victor-Hugo, Bègles, à pers. désignée d. l'acte. Opposit. 173, r. Ste-Catherine, Bx UNION DES PROPRIÉTAIRES

1er AVIS P. acte s. s. p. du 19-1-20, M. Jean-Baptiste Vigneau a vendu sa part de l'entreprise de gros transports par camions autom. à M. L. Abadie, ladite entreprise connue sous la raison sociale L. Abadie et Vigneau, avec siège à Bx, 65, r. Pdx. Dijeaux. Opp. 173, r. Ste-Cathne. UNION DES PROPRIÉTAIRES

REPARATIONS MACHINES A ÉCRIRE Underwood, Remington, etc. Inter-Office, 52, all. Tourny, 52. Livraison rapide.

A VENDRE
1o Machine à écrire Underwood 5, dern. mod., état abs. neuf.
2o Machine à écrire Remington 10, dernier mod., bel état.
3o Machine à écrire Royal-10, occasion réelle.
Inter-Off., 52, all. Tourny. T. 9-61

SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES DE BORDEAUX ET DE LA GIRONDE. Les propriétaires d'automobiles de Bordeaux et de la Gironde sont priés d'envoyer leur adhésion aux statuts, 51, cours Saint-Louis (cotisation annuelle 20 fr.) et d'assister à la réunion générale à l'Athénée, le mardi 27 janvier, à 20 h. 30.

STOCK AMÉRICAIN Confiture : 14, rue Cornac, Bx.

2e AVIS M. Bataille a vendu s. fonds de comm., 84, r. E.-Fourcand, à pers. dés. d. acte. Opp. Ag. Moderne, 11, pl. Tourny

AFFAIRE UNIQUE A SAISIR : CAFE-HOTEL sur quais, 21 ch. meublées à la journée, salon et salle concert. Aff. contrôlées 24,000 fr. par mois. Px 100,000 fr. Agence Moderne, 11, pl. Tourny.

DISPARU de dedans auto valise cont. effets personnels. Rapp. contre récomp., 39, rue Saint-Remi, Bordx. Discrétion.

ON DEMANDE Cimentiers, manœuvres Entreprise PELOT, Huilerie Bordelaise. — Bon salaire.

JUMENT forte, sait labourer. Baladeuse 2 tonnes, harnais, à v. ensemble ou séparément. GIL, 92, r. de la Croix-Blanche.

OUVRIÈRES DEMANDÉES connaiss. confect. gilet flanelle pr travail atelier b. payé. Lacoste et Feyteau, 28, r. Bouquière.

TRANSPORT PARIS - BORDEAUX. 8 t. dispon. p. cam. autos fin janvier. Ecr. Martineau, St-Philippe-d'Aiguille.

Joli lit coin acaj. av. sommier à v. 7, r. Pénicaud (Chartrons)

JANE, 25, rue Porte-Dijeaux. Lundi 26 et toute la semaine, solde de dentelles ttes sres, blouses, cach.-cors. et guimpes.

BARRIQUES 200 bordelaises mauvais état à vendre, 90, chemin d'Arès, 90. — Tonneliers demandés —

CHAUSSURES « UTILE - DULCI », 147, r. Malbec, Bx, dem. bon monteur façon Louis XV.

Ouvrières et aides - coupeuses tabl., linger., chemis. h. dées Mon Th. Mallet, 52, c. d'Alsace.

A V., cause départ, Camionnette Panhard-Levassor, bonne occasion. S. Quiros, av. Chantilly, La Glacière, Caudéran.

STENO-DACTYLO expérimentée demandée, 3, cours de l'Intendance, 3 (entresol).

COMPTOIR DES VENTES 61, rue Sainte-Catherine, 61. E. AMADIEU, directeur.

1er AVIS Mme M. L. Busson a vendu son bar-vins à emporter, 37/39, r. Frère, à pers. désig. d. acte. Opp. au Comptoir.

1er AVIS M. M. Bonet a vendu son bar, 38, pl. des Capucins, à pers. désig. dans l'acte. Oppositions au Comptoir.

1er AVIS Mme vve Hamilton a vendu son bar-rest., meublé, 19, r. des Douves, à pers. désig. d. acte. Opp. au Comptoir.

2e AVIS Mme vve Chauvat a vendu son meublé, 84, cours d'Albret, à pers. désig. d. acte. Oppositions au Comptoir.

2e AVIS M. E. Ballet a vendu son bar-rest., 36, rue Maleret, à personne désig. dans l'acte. Oppositions au Comptoir.

BAR b. pte situation, bail, joli logem, 150f p. j. Px 8,000f.
BAR s. gr. cours, bail, b. logt, 200 rec. p. j., à sais., 12,000f
BAR au cent., 1 ch. meub., bail 200f rec. p. j. Px 12,500f.
BAR p. théâtre, bail, j. logem, 300f rec. p. j. Px 25,000f.
BAR-rest., q. pop., bail, c., g. cl., 350f rec. p. j. Px 35,000f
BAR-rest., joli quartier, bail, bonne recet. Px 15,000f.
BAR-meublé 6 ch., t. j. mob., gr. recet., av. facil., 22,000f
BAR-meublé s. voie cent., 3 ch. 250f recet. p. j. Px 40,000f.
BAR-meub. pr. gd marché, 6 ch. 40,000f bén. n. p. an; 80,000f
MEUBLÉ au centre, t. j. mobil., 2,500 fr. bénéf. net par mois. Prix : 35,000 fr.
MEUBLÉ s. g. vole, 7 ch., bail, gr. bénéf. Px 28,000f
TABACS-bar s. gd cours, 200f rec. p. j. au bar; tabacs 60,000 fr. Prix : 65,000 fr.
MERCERIE qtier riche, bail, 100,000f affair. par an. Px 30,000f.
A VENDRE maison quai des Chartrons, libre tout de suite. Prix, 100,000 fr.
PROPRIETE de beaux pins en Médoc, 120 hect. Px 185,000 fr.
PROPRIETE de bois de chênes et pins p. Cadaujac, 20 hectar.
PLUSIEURS belles villas près Bordeaux, libres tout de suite, de 50,000 francs à 130,000 francs.
MAISON pr. place Gambetta, louée 11,000 fr. Prix 85,000 fr. S'adr. 61, rue Sainte-Catherine.

A V. maison avec jardin, à Arcachon, surface envir. 360m, rez-de-ch., 1er étage avec terras. Condit. avantag. S'adr. 1er étage, 3, c. Saint-Médard, 3, Bdx.

A V. à Caudéran, 500 m. boul., belle maison neuve 10/11 p., cave, jardin, eau, gaz, élect., libre dans 2 mois. Trois échoppes 4/5 p., cave, jardin, libre d. 2 mois. J.-L. SALINIER, Caudéran (Gde)

CUISINIÈRE et femme de chambre sont demandées château Laroze, Saint-Emilion (Gde).

On dem. ouvr. menuis. et ébénistes. Bayle, 43, c. d'Albret.

ON DEMANDE des femmes sans connaissances spéciales. Impr. Péchade, 20, r. Margaux.

On dem. ménage vachers. S'ad. M. de Richemont, La Brède.

A V. tr. belle salle à mang. et chamb. L.-XIII av. tent. S'ad. 149, ch. Eysine, Bouscat, 10 à 2 h.

Porteuse pain dem., référ., bien pay., r. David-Jonhston, 97.

A V. auto Charron, 10 HP, 1913, bon état de marche. S'adres. Souan, Monségur (Gironde).

PIANO excell. occ. à v., 23, r. de Marseille, Bordx.

Leçons particulières, expertises. Achat autos. Ecr. Garde, 1, rue Faugas, Bordx-Bastide.

Dem. jne fille bonne à t. faire, référ. exigées. 23, rue Calvé.

Gamette Panhard, 4 cyl., à v., petit prix, 53, c. le Rouzic.

Cuisinière 1 m. 50, bicyclette acatène à v., 121, c. d'Albret.

Salle à manger, matelas, financière, chambre, salon, glace, armoire, lit, à v., 2, r. Henri-IV.

Chamb. meubl. p. hom., centre, à louer, 100f. Ec. Franc, b. jal.

Magasinier détaillant centre ay. gr. logem. prendr. marchandises en dépôt. Ec. Franc, b. jal.

Bébé Peugeot à v., rem. à neuf. S'ad. 63, r. Franç.-de-Sourdis.

ACHETERAIS voiture à cheval, boulangère légère. Ecr. Lassalle, 16, chem. d'Arès.

A V. voiture 2 roues, 4 pl., pet. prix, 136, r. Belleville, Bdx.

A V. cheval, 9 ans, petite baladeuse, harnais, été, neuf 2, chem. des Orangers, Caudéran.

Prendr. pensionnaire, M. seul, âgé, 2, ch. Orangers, Caudér.

Débutant demandé p. bureau, bonne écrit., r. St-James, 15.

A V. équipage jument, 11 ans env., 1m35, voit. angl. harnais excel. Darrigues, à Camblanes.

Transp. auto ville et campagne. Bayze, 8, r. de Kater, Bordx.

ON DEM. bonne à t. faire, très sérieuse, ne p. se présenter sans sérieuses références, 10, c. de l'Yser, 30, Bdx, charcuterie.

A V., 5 minutes tram, Bègles, 2 échoppes, 4 pièces, avec jardin. Ecr. Gange, bureau journ.

Cantonnier commun dde, cond. avant. Ec. Maire Cézac (Gde).

Table ronde, commode, suspens. cuivre à v., 66, r. Monsarrat.

A VENDRE Camion Whuite 3 tonnes, parfait état. LAFAURIE, Eysines.

MINISTERE DE LA GUERRE

LIQUIDATION DES STOCKS

VENTE par soumission cachetée, établie sur papier timbré, de : 4 presses à fourrages à bras formant 4 lots, et 20 quintaux de fil de fer formant un lot, déposés deux au magasin à fourrages de MONT-DE-MARSAN, deux chez M. le Président de la commission de ravitaillement de Saint-Sever, où ces presses peuvent être examinées.

Les soumissions avec offres par lots seront reçues par M. le Sous-intendant militaire de Mont-de-Marsan jusqu'au 19 février 1920 inclus.

Dépouillement des soumissions : le 20 février, à 14 heures, bureaux de la sous-intendance.

Le cahier des charges est déposé à la sous-intendance militaire de Mont-de-Marsan et chez M. le Président de la commission de ravitaillement de St-Sever.

BUREAU des DOMAINES DE St-PORCHAIRE

VENTE DE CHEVAUX

Le public est prévenu qu'il sera procédé à la vente aux enchères, à Saint-Porchaire, le samedi 31 janvier 1920, à 13 heures, de 20 CHEVAUX provenant du 6e de ligne.

Pour l'exercice des droits de priorité, consulter l'affiche.

Porcs en gros et demi-gros Chevillard et Gautier fils, 13, pl. Capucins, et 2, r. St-Charles. T. l. j., vente de porc frais. Expédit. p. gare. Livr. à domic.

On désire acheter d'occ. un bon piano et un harmonium. Ecr. à M. P. Mondon, Bazas (Gde).

ON DEM. ouvrière lisseuse, 45, cours de l'Intendance.

A V. grand orgue à carton, Parrot, 23, rue Candale, Bx.

Gardiens sérieux ddés. Se prés. Glundi, rue Lucien-Faure, bar des Nations, de 4 à 5 heures.

A V. meubles occasion, 9 à 17 h. 63, cours Pasteur, 63, Bordx.

Bonne à tout faire demandée, 52, rue Saint-Fort, 52, Bordx.

A V. maison pr. Tourny, 12 p., dépend., jard., lib. juin, 130,000. Perrotteau, 41, r. Madrid, Bdx.

A V. mais. r. Kléber, 2 p. vid. 4,000. Perrotteau, 41, r. Madrid, Bx.

A VENDRE maison b. rapport, bien située. Ec. Afer, bur. jal.

Ach. châssis tricar, même s. moteur. Ec. Carey, bur. journ.

VINS MAISON demande jeune débutant.
162, route de Toulouse, Bègles.

DEMI-MUIDS demandés en location. Faire offres Camille Dumas, Sainte-Foy-la-Grande.

A V. piano, armoire, machine coudre, sal. Goulle, 61, rue Furtado, 61. March. s'abstenir.

BONS OUVRIERS BOBINEURS et MONTEURS - ELECTRICIENS demandés. Sér. réf. exigées. 171, rue d'Arès, Bordx.

DEMOBILISE 25 ans, diplômé Ecole nationale horticulture, cherch. à régir domaine vitic. Ecr. 1106, posl. rest., Langoiran

A V. Faucheuse Bamford, tr. forte, Couveuse Saint-Michel, 120 œufs. Petit manège. Ecr. Desvignes, Mérignac (Gironde)

A V. MOTO TERROT, excel. état de marche. CAMION MOTOBLOC, 1,000 à 1,500 k. Larche, 2, av. Carnot, Cenon (Gde)

COMMISSIONS, missions Bx-Francfort. Import., export. All. t. prod. Bonnes conditions. Ecr. Capri, bureau du journal.

Jne homme mécanicien, disposant léger capital, recherche situation stable. S'associerait ou s'intéresserait à affaire sér. Irait colonies ou étranger. Ecrire Canche, bur. du journal.

SUIS ACHETEUR d'une maison 12 pièces, jardin au centre, libre ou louée, ou d'une gr. propriété de rapport. Ecr. AGOUR, Petite Gironde, Bdx.

BON OUVRIER MECANICIEN auto, dde p. diriger atelier. Ec. MOTO STAND, La Rochelle

POMEROL Grand ler cru à vendre, 36 hect. dont 20 en vignes. Récolte mpy. 50 tx. Cours 1919, 4,000 fr. le tonneau. Px 500,000 fr. S'adr. Siver, not., à Ste-Terre, ou Contin, agent d'affaires, Vignonet (Gironde).

ON DEMANDE un ouvrier ay. connaissances approfondies sur réparations machines à vapeur. Il ne sera répondu qu'aux offres indiquant : âge, références et prétentions. Etablissements Cazenave, Belin.

ACHAT, VENTE, LOCATION, RÉPARATIONS voitures et camions automobiles. Meilleures conditions. — ETABLISSEMENTS CAZENAVE, BELIN.

A VENDRE, jument gros trait, 6 ans, parfait état, 5,000 fr. S'adr. Cie T. E. O. B., rue du Commandant-Marchand.

Profitez de la hausse prov. Achat de platine, or, argent usagés au cours du jour. NATALIS, 5, rue des Trois-Conils.

CHEVAUX Grand choix de poneys 3 à 7 ans, bien attelés. — FERRAN, rue Largeteau, à LIBOURNE (Gir.).

Etude de Me A. DESPUJOL, avoué, 54, cours Georges-Clemenceau, Bordeaux.

VENTE SUR LICITATION en un lot, le mardi 17 févr. 1920, à 13h, à l'audience des criées du Tribunal de Bordeaux : maison avec jardin et dépendces à Caudéran, chem. Lacanau, 4. M. à p. 15,000f. Me Peyrelongue, av. présent. On visite mardis, vendredis, de 14 h. à 16 h.

Etude de Me J. ALAUZE, avoué lic. à Bordeaux, cours du Pavé-des-Chartrons, no 16.

VENTE AU TRIBUNAL le jeudi 12 février 1920, à 13 h., d'un corps de bâtiments composé de 2 maisons, écurie, remise, hangar, jardin, terrain, conten. 11 a. 30 c., à Cenon, cours Gambetta, 4. M. à p., 10,000f. Visite les mardis et jeudis, de 14 à 16h.

Etude de Me O. ROGIER, doct. en dr., avoué à Bx, 2, r. Buhan.

VENTE AU TRIBUNAL le mardi 10 février 1920, à 13 h., maison et dépendances à Bordx, rue Mably, no 8 ; cave, rez-de-ch., 1er étage devant, 2e étage derrière, cour et jardin. M. à p. 50,000 fr. Visite, mardis et vendredis, 13 à 14 h. Indiv. Mussinot. Me Bouluguet, av. col.

Etude de Me J. ALAUZE, avoué lic. à Bordeaux, 16, cours du Pavé-des-Chartrons.

VENTE AU TRIBUNAL le mardi 3 février 1920, à 13 h., d'une petite propriété avec partie de maison, lieu de Migron, cne d'Eysines (Gde) ; cont. app. 42 a. 70 c. M. à p. 3,000f. Visite, mardis, jeudis, samedis, de 12 h. à 14 h. Me Dubois, av. col.

SUIS ACHETEUR maison ou échoppe 4 pièces, bon état, avec jardin, environs Bordx, proximité d'un tram, ou dans Libournais, station chemin de fer Orléans. Faire offres M. Crassat, Montmoreau (Charente). Prix : 4,000 fr. environ.

BERLIET C. B. A. 4 tonnes, état neuf, à vendre, disponible tout de suite, Naya, 61, r. Pelleport, Bordx.

COUR D'APPEL DE BORDEAUX

D'un arrêt contradictoire et en dernier ressort, rendu le 18 décembre 1919, sur la poursuite du ministère public, enregistré, il résulte que le nommé :

DURAND (Pierre-Victor),

âgé de 46 ans, épicier, demeurant à Talence, cours Gambetta, no 13, convaincu d'avoir à Talence, notamment le 30 juillet 1919, refusé de vendre sans motifs légitimes du sucre provenant du ravitaillement aux acheteurs moyennant la remise des tickets, a été condamné à cinq cents francs d'amende, à l'affichage d'un extrait du dit arrêt pendant sept jours à la porte de son domicile et à la mairie et, en outre, à l'insertion dans le journal « La Petite Gironde », et en tous les dépens. Par application des art. 4 du décret du 27 juin 1918 et 2 de la loi du 10 février 1918.

Et ce, sur appel formé par le dit nommé Durand d'un jugement du Tribunal correctionnel de Bordeaux en date du 18 octobre 1919.

Pour extrait délivré à la requête de M. le Procureur général aux fins d'insertion.

Le greffier en la Cour : COURTIAU.

Vu au parquet de la Cour : P. le procureur général : METTAS.

COUR D'APPEL DE BORDEAUX

D'un arrêt contradictoire et en dernier ressort rendu le 18 décembre 1919, sur la poursuite du ministère public, enregistré, il résulte que le nommé :

BELINGARD (Edouard-Baptiste-Marcel)

âgé de 37 ans, épicier, demeurant à Talence, chemin de Pessac, no 18, convaincu d'avoir à Talence, notamment le 30 juillet 1919, refusé de vendre sans motifs légitimes du sucre provenant du ravitaillement aux acheteurs, moyennant la remise des tickets, a été condamné à cinq cents francs d'amende, à l'affichage d'un extrait du dit arrêt pendant sept jours à la porte de son domicile et à la mairie et, en outre, à l'insertion dans le journal « La Petite Gironde », et en tous les dépens. Par application des art. 4 du décret du 27 juin 1918 et 2 de la loi du 10 février 1918.

Et ce, sur appel formé par le dit Bélingard d'un jugement du Tribunal correctionnel de Bordeaux en date du 18 octobre 1919.

Pour extrait délivré à la requête de M. le Procureur général aux fins d'insertion.

Le greffier en la Cour : COURTIAU.

Vu au parquet de la Cour : P. le procureur général : METTAS.

CAVE de vins (½ gr., dét.). Bén. net 10,000f. Gd logt. Px 12,000f. **Teinturerie**-Modes d. stat. bain. Bén. 7,000f. Loy. 35f. Px 15,000f. **LIBRAIRIE**-Papeterie. Bén. 14,000f. Px loy. Fonds et march., 50,000. Autre s.-préf. L.-et-Gne. Px 4,000f. **BAR** vins à emporter, gare pop. Rec. 600f p. j. Px 70,000f Autre, rec. 400f p. j. Px 26,000 fr. **CAFÉ** pl. centre. Rec. 500f p. j. Bail, gd log. Px 90,000f. Autres s. gf cés : aff. 100,000f. Px 75,000. Le Négociateur, 66, r. la Devise.

Libres sitôt vente

MAISON à Lormont, 16 pièces, jard. 3,000m2. Px 25,000 fr. Autre à Libourne, 8 p., gd enclos. Autre, cen Fronsac, 5h vares. Px 125,000f **ON** prêterait immobilier ville, 1re hyp., 25 à 30,000 fr. Le Négociateur, 66, r. la Devise.

PEUPLIER 1er choix sec plateaux délignés demandés. Wagons fournis pour enlèvement. Offres à DIOT, 242, rue de Bègles, 242, BORDEAUX.

PNEUS DUNLOP, BERGOUGNAN, dimensions courantes. — RENAUD, 40 ter, allées d'Orléans, Bordeaux.

AUTOS ECLAIRAGE PARFAIT par BOUTEILLES MAGONDEAUX. Agence régionale et dépôt : RENAUD, 40 ter, allées d'Orléans, Bordx.

POUR DORDOGNE On demande domestiques disponibles connaissant élevage, travail terre, excellentes références exigées. — Ecrire DEGAL, 4, rue Paul-Bert, Bordx.

ON DEMANDE à louer pet. appart. 3 p., soit en ville ou env. Caudéran, Bouscat, Bruges. Ec. off. Bafler, Ag. Havas, Bx.

TRANSPORTS AUTOMOBILES, toutes directions. Prix réduits. SEBILLEAU et PEYRON, 68, cours d'Aquitaine. Tél. 33-55.

A louer meublé, Tourny, 3 p., eau, gaz, él. S'ad. 8, r. Buffon.

2 AUTOS-CAMIONS 12 tonnes, partant p. Marseille prendraient fret. — Départ mercredi 28 janvier. — Ecrire SILDOUX, « Dépêche », Bordeaux.

Suis acheteur voiture d'enfant. Ec. Caliber, Ag. Havas, Bx

Mag. av. mat. p. vins et ch. à louer. Ec. Cairus, Havas, Bdx.

Imprim., mat. comp. à v., loc. à louer. Ec. Calq, Havas, Bx.

Agence régionale (capitalisation) offerte à Mr ou dame dans les centres suivants : Coutras, Castillon, Sainte-Foy. Ecrire Debar, Ag. Havas, Bdx.

MENAGE chauff. mécanicien et femme de chambre, sér. réf., demande pl. mais. bourg. Ecr. Caliph, Agence Havas, Bx

VINS PIQUES et VINS DE LIE BLANCHE pressée intéressent TURBE, 293, boulevard du Président-Wilson, 293, Bdx.

HOTEL DES VENTES 7, rue Voltaire, 7

VENTE APRÈS DÉCÈS le mardi 27 janvier 1920, à 13h30, par le ministère de **Me FOURÉTIER** commissaire-priseur à Bordeaux :

Chambre à coucher palissandre et thuya, meubles de salle à manger, bahut bois sculpté, jolie table bois de chêne sculpté, dessus de marbre, potiches, cache-pots, porcelaines du Japon, commode, garde-robes, glaces, sièges, literie, linge de ménage, vaisselle, garniture de cheminée, ruolz, bijoux, etc.

Au comptant, 10 % en sus.

Salle des ventes de l'Athénée 28, rue Mably, 28.

VENTE AUX ENCHÈRES mardi 27 et mercredi 28 janvier, à une heure :

Chambres à coucher acajou, noyer et bambou, salle à manger noyer sculpté style L. XIV noyer, armoires à glaces

les 3 PRÉSENTATIONS

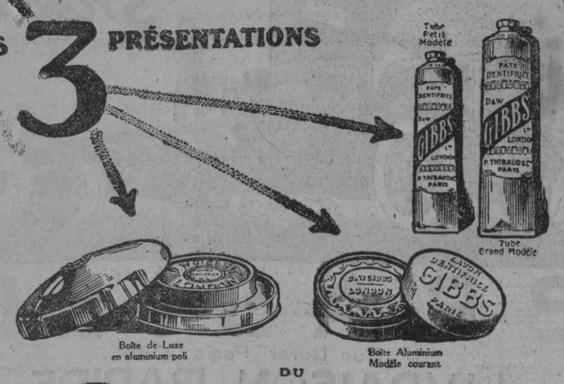

DU SAVON DENTIFRICE

GIBBS

ses 3 CONSEILS

LAVEZ vos DENTS COMME vos MAINS AVEC du SAVON

LAVEZ vos DENTS MATIN & SOIR LAVEZ-LES APRÈS CHAQUE REPAS

EXIGEZ LE GIBBS AUTHENTIQUE

P. THIBAUD & Cie, 7 et 9, rue La Boétie, PARIS — Concessionnaires généraux de D. et W. GIBBS, INVENTEURS du Savon pour la barbe et du Savon dentifrice

---

SANTÉ DES DAMES

A tous les Ages par l'ÉLIXIR de

VIRGINIE NYRDAHL

qui fait disparaître les *accidents de la Formation* et du *Retour d'Age* tels que : **Hémorragies, Congestions, Vertiges, Etouffements, Palpitations, Gastralgies, Désordres Digestifs et Nerveux.**

Ce médicament guérit également les **Varices** et **Ulcères variqueux**, la **Phlébite** et les **Hémorroïdes.**

En découpant ce Bon [778] et en l'adressant à **PRODUITS NYRDAHL, 20, rue de La Rochefoucauld, PARIS** on recevra gratuitement et franco une intéressante brochure de 150 pages.

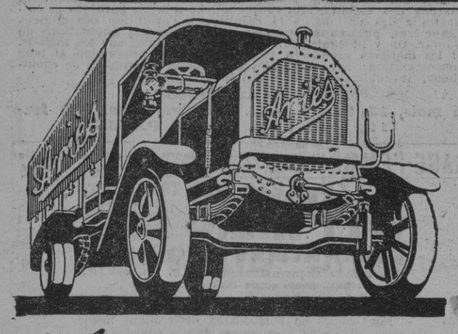

Ariès 4 Tonnes

PRIX NET : 29.500 francs

LIVRAISON IMMÉDIATE

J.-L. PINAUD-DUANIP

92, 94, 96, boulevard du Président-Wilson
BORDEAUX
Agent général pour le Sud-Ouest

TROTTEURS DE M. GEORGE WATSON

Aldridges, St-Martin's Lane, Londres, W. C. (Angleterre)

AVIS PRELIMINAIRE :

Seconde vente de trotteurs importés, pur sang américains des races les plus connues, gagnants et pères de gagnants, comprenant **Patrick-Duluth**, le plus grand étalon trotteur jamais envoyé en Europe, et dix autres étalons trotteurs, ainsi que douze trotteurs et chevaux de pas avec des records meilleurs que 2.10.

M. George WATSON fait connaître qu'il a donné ordre à MM. W. et S. Freeman, d'Aldridges, Londres (Angleterre), de vendre, sans réserve, plus de :

50 TROTTEURS

comme ci-dessus, à Wembley Park, Paddocks Wembley (Angleterre), vers la première semaine de février 1920.

Catalogue des commissaires-priseurs, Aldridges, Saint-Martin's Lane, Londres, W. C. (Angleterre), sur demande.

Il en résultera grâce à la **Savonnière** *une branche de lys bien blanc et une économie de 70 % absolument certaine.*

Bons Agents demandés partout. - 10, Rue Hérold, Paris

UN PRETRE GUERI

offre de faire connaître GRATUITEMENT le moyen infaillible de **GUERIR MAUX D'ESTOMAC,** *ulcères, aigreurs, constipations, gastrites, gastralgies, vomissements, glaires, vertiges, gonflements,* etc. Ecrire à : M. A. PASQUET, curé de Villegongis, par Levroux (Indre)

LA CONFITURE FOUCAULT

Est la plus exquise des Confitures
USINES à PARIS et à CAHORS
Dép. Ag. régional : J. Castagnier, 52, c. Georges-Clemenceau, Bordeaux

---

606 MALADIES DU SANG Analyses du Sang, Rhumatisme, Névralgie, Eczéma, 10, r. Margaux, t. l. matins

---

MOTEURS ASTER

---

606 SYPHILIS, VOIES URINAIRES — Ecoulements, Rétrécissements, Cystite, Prostatite, etc. — Institut Sérothérapique du Sud-Ouest, 23, COURS INTENDANCE, BORDEAUX — **914**

PHOTO-LUMINA
25, rue Sainte-Catherine, 25
PORTRAITS - AGRANDISSEMENTS

ON DEMANDE manœuvres, 13, boul. Antoine-Gautier, 13.

STENO-DACTYLO expérim. calcul. bien, sér. réf., dem empl. Ecr. Railer, Ag. Havas, Bordx.

A VENDRE
Chambres à air 875 × 105.
Prix au-dessous du tarif.
5, rue de la Merci, 5.

POMMES DE TERRE, bonne semence, 45 fr. les 100 k. logés. GODET, 16, rue Neuve, 16, Bdx.

VOTRE GAZ EST MAUVAIS ou vous manque ! Achetez un

« RADIUS »

Se trouve dans tous les grands magasins et bonnes maisons de quincaillerie. Seul concessionnaire pour la France : **« OMNIUM FRANÇAIS »** 106, boul. Haussmann, PARIS.

TRAVAUX DE BATIMENT
SITUATION D'AVENIR A ENTREPRENEURS OU CHEFS DE CHANTIERS. Société disposant de capitaux et organisation bureaux aiderait financièrement entrepreneur maçonnerie ou chefs de chantiers aptes à mener pratiquement importants travaux reconstruction dans le Nord. Ec. en indiquant réf. indiscut. et travaux antérieurement exécutés, n° 50,580, rue Feydeau, 7, PARIS.

GAGNEZ DE L'ARGENT
en occupant vos loisirs et sans capital. Ecr. CHAZE, 10, rue Geoffroy-Marie, 10, PARIS.

WAGONS tombereaux particuliers 10 à 20 tonnes, immatriculés sur tous réseaux français, sont demandés en location pour plusieurs mois. Répondre Aragnol, 29, avenue Wagram, Paris

---

ÉCOLE de CHAUFFEURS Burgalasse, 190, r. Judaïque, Bordx

ACHETE CHER VIEUX **DENTIERS** même **BRISÉS** BEAU, 31, r. Esprit-des-Lois, Bx.

PAIERAI JOLI MOBILIER
prix raisonnable à particulier et suite bail au besoin. Ecrire MALTUB, Agence Havas, Bordx

---

BALANCIÈRES
demandées, 10 fr. par matinées. 4, place des Capucins, Bx.

ROUGE VIN EXTRA BLANC 145f VINICOLE NOUVELLE 180f L'hⁿ au 27, rue Peyronnet L'hⁿ

Achèterai sacs vides
chaux et ciment, bon état. Peyrot, 8, place Tourny, Bordeaux.

Sacs vides

La Maison NEUSY, de Bordeaux, offre à la clientèle tous genres de sacs à partir de la dimension 90×50 jusqu'à 1m40×70. L'importance de chaque lot varie de 5,000 à 50,000. Livrables dans la quinzaine, ni trous, ni pièces, tout premier choix. Bureaux : 59, rue de Soissons. Magasins : r. Christine. Succursales : Poitiers, rue Edouard-Grimeaux ; Oran, rue des Lois ; Bizerte, quai Amiral-Ponty. — Téléphone 50.79.

MAISON Suis acheteur comptant maison Bordx ou chalet Arcachon, libre ou non. Ec. Quest, Ag. Havas, Bx.

EAUX de la VILLE
A TOUS LES ÉTAGES
même en cas de suppression du SERVICE SURÉLEVÉ
S'adresser :
Sté Anⁿᵉ d'Entreprises et de Travaux
29, quai de Bacalan, Bordeaux
Téléphone 2.51

TRANSPORTS automob. tⁿᵉˢ marchandises à la journée ou au tonnage. 35, rue Pasteur, 35, CAUDERAN.

TEINTURERIE, 3, r. Lescure — Usine LATASTE — Tél. 18.37 — NOIR POUR DEUIL TOUS LES JOURS

Vente et location de DEMI-MUIDS
Adrien DU MONT
98-99, q. de Bacalan, Bordeaux
Maison à Alger

ÉTUDE de Mᵉ Loustalet, notaire à Pau, 18, rue Taylor. On demande un très bon clerc au courant pour tous les actes.

TRANSPORTS AUTO
toutes directions par camions 4 tonnes. On traite au kil. ou à forfait. — LESPINASSE, 68, rue d'Ormilly, 68, Caudéran. Tél. 12.

BOIS MERRAINS
P. JALLES et Cie
Bureaux et enclos transférés : 174, cours Balguerie-Stuttenberg (anc. enclos Mathieu Ludovic).

FIBRES de bois p. emballage, 35f les 100 k. ; 22, pass. Leydet.

---

135 fr. l'hecto, vin rouge extra, 24, rue de Saget, Bordx.

A V. CAMIONS
b. état, 4 ton. 2 ½ et 1 ½, bons prix, 12, cité Falgerat, Bordx.

ON ÉVITE

ON SOIGNE ON COMBAT

EFFICACEMENT
Toutes les Maladies
DES
VOIES RESPIRATOIRES
par l'emploi des

PASTILLES VALDA

ANTISEPTIQUES

Mais le succès n'est assuré que si on emploie bien
LES
PASTILLES VALDA VÉRITABLES
Les EXIGER dans toutes les Pharmacies
En BOITES de 1.90
portant le nom
VALDA

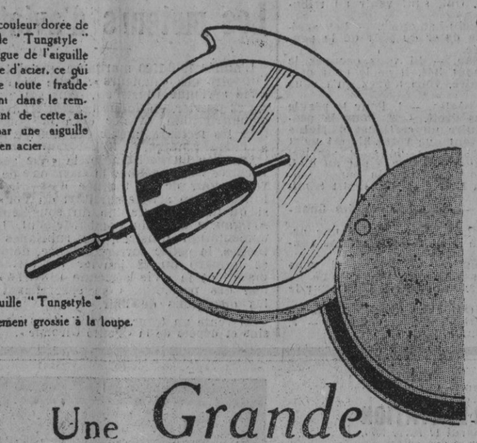

La couleur dorée de l'Aiguille "Tungstyle" la distingue de l'aiguille ordinaire d'acier, ce qui empêche toute fraude consistant dans le remplacement de cette aiguille par une aiguille en acier.

Aiguille "Tungstyle" fortement grossie à la loupe.

Une Grande Découverte

à la Compagnie du GRAMOPHONE

Demandez renseignements à la **Compagnie Française du "Gramophone"**
34, Allées de Tourny, à Bordeaux,
qui vous enverra également l'adresse de ses revendeurs les plus proches de votre domicile.

L'ANÉMIE, LA CHLOROSE,

Le **Lymphatisme, L'Asthénie, La Neurasthénie,** maladies trop répandues de nos jours, sont toujours la conséquence d'une diminution de la qualité ou de la quantité des globules rouges du Sang.

Un traitement rapide, énergique, efficace s'impose : il faut d'urgence un élément actif, facilement assimilable qui vienne au secours des globules anémiés.

LES COMPRIMÉS DE NUXYL NOBEL
au Nucléinate de Fer et Extraits Végétaux

réaliseront ce prodige. Leurs principes intégralement assimilables auront rapidement accès dans la circulation. C'est pourquoi leur efficacité se manifeste dès les premiers jours du traitement. L'appétit renaît, les digestions sont faciles, le teint s'éclaircit, les lèvres rougissent, les forces reviennent et de jour en jour la malade constate l'accentuation d'un bien-être qu'elle désespérait de jamais retrouver.

Les COMPRIMÉS DE NUXYL NOBEL se vendent dans toutes les Pharmacies
La Boîte **3.90** *Impôt compris*

Envoi franco contre mandat ou chèque postal de **4.15** adressé à **M. L. BAILLET,** Pharmacien, Directeur des Laboratoires du Dr Nobel, 3, rue de l'Arc-de-Triomphe, Paris.

LA PLUS GRANDE MALADIE DU SIÈCLE

LA CONSTIPATION

ferait beaucoup moins de victimes si ses causes, ses dangers, ses complications, ses répercussions étaient mieux connues, et surtout mieux combattues.

Les causes de la Constipation sont multiples : la vie sédentaire des employés de bureau, de tous ceux qui travaillent assis, de tous ceux ou celles qui ne prennent pas assez d'exercice ; l'alimentation trop substantielle, l'abus de la viande ; les troubles digestifs, les maladies du Foie qui engendrent la constipation quand elles n'en sont pas la conséquence ; la Chlorose, l'Atonie intestinale et enfin certaines prédispositions héréditaires.

A ces causes, auxquelles il est souvent impossible de se soustraire, que devons-nous opposer ?

LE MEILLEUR, LE PLUS SUR, LE PLUS EFFICACE DES LAXATIFS

LES PILULES DUPUIS

qui, QUOTIDIENNEMENT,

sans déranger les habitudes, assureront l'évacuation normale des déchets.

Faute d'obtenir chaque jour cette libération intestinale, les constipés s'exposent à des complications redoutables, sans préjudice des inconvénients qu'ils doivent journellement supporter. Tel souffre de maux de tête, de migraines, de névralgies, de vertiges, de congestion et l'apoplexie le menace ; tel autre digère mal, éprouve, après les repas, des envies de dormir, de la lourdeur, des renvois, des aigreurs, des coliques, de la sensibilité du ventre : l'appendicite le guette ; cette jeune fille est mal réglée, souffre atrocement au moment des époques : elle ne digère pas, se traîne, languissante, minée par la chlorose parce que sa constipation met obstacle à une bonne assimilation des sucs nutritifs ; cette femme est d'une excèssive nervosité : elle se plaint de la tête, des reins, de l'estomac, son teint est jaune, son foie fonctionne mal parce que les déchets intestinaux et les toxines qu'ils engendrent exacerbent son système nerveux. Enfin, les maladies de la peau (*dartres, eczéma, acné, herpès,* etc...), la plupart des affections du foie, des reins, les manifestations de l'arthritisme (*goutte, rhumatismes,* etc...) ou ses complications n'ont souvent d'autre point de départ qu'une constipation négligée ou mal soignée.

Dans ses conséquences comme dans ses causes,

LA CONSTIPATION

est aussi *énergiquement combattue*
que *radicalement supprimée*
PAR LES

PILULES DUPUIS

laxatives, antiglaireuses, antibilieuses, dépuratives, qui assurent toujours la selle quotidienne indispensable.

Constipés ! Si vous avez tout essayé sans résultat, **Essayez encore Les PILULES DUPUIS. Elles réussissent là où tout a échoué.**

BIEN EXIGER dans toutes les pharmacies
LES VRAIES PILULES DUPUIS
en boîtes de 2 francs (impôt en sus)

Chaque boîte porte une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle et les mots « DUPUIS-LILLE » imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge. Dépôt général : Pharmacie Baillœuil, 109, rue Léon-Gambetta, Lille.

ELLE CONDUIT SON AUTO sans CRAINDRE pour sa GORGE

LA DAME DE DROITE TOUT EMMITOUFLÉE. — Comment peux-tu conduire ton auto sans te couvrir davantage ?

LA CONDUCTRICE. — Ma chère, c'est que je prends de la PATE REGNAULD. Fais comme moi et tu ne craindras jamais rien pour ta gorge, tes bronches et ta voix.

Quelques bonbons de **Pâte Regnauld** suffisent pour calmer très rapidement les accès de toux les plus violents, les enrouements les plus opiniâtres et les irritations de la gorge et des bronches, quelque vives qu'elles soient. La **Pâte Regnauld** facilite l'expectoration des glaires et des mucosités et adoucit la poitrine.

Elle est encore très efficace contre les rhumes, les bronchites aiguës ou chroniques, les laryngites, même anciennes, les catarrhes pulmonaires, l'asthme, la grippe, l'influenza.

Elle préserve notre gorge, nos bronches, nos poumons contre les températures froides et contre les brouillards.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. La boîte, 2 fr. ; la 1/2 boîte, 1 fr. 40.

CADEAU La Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, envoie par la poste, contre 0 fr. 25 c., une boîte échantillon de **Pâte Regnauld** à toute personne qui lui en fait la demande de la part de la *Petite Gironde.*

MINISTÈRE BRITANNIQUE DES MUNITIONS

Par ordre du Liquidation Board

STOCKS DISPONIBLES DU GOUVERNEMENT BRITANNIQUE

A VENDRE PAR SOUMISSION

Moteurs de Sous-Marins :

800 HP — 8 cylindres, 380 tours par minute. 4 temps, injection solide, reversible, type Vickers

1200 BHP — 12 cylindres, 380 tours par minute, 4 temps injection solide, type Vickers.

1300 BHP — 6 cylindres, 360 tours par minute, 2 temps injection air, reversible avec engrenage de prise, type "F. I. A. T."

Pour la formule de Soumission et le Permis de visiter, s'adresser au : CONTROLLER D. B. I. (E.), Charing Cross Embankment Buildings, LONDRES W. C. 2, Angleterre

---

MAISON J. MAURIN

Sucre libre extra blanc, en poudre, 4f25 le kilo
Café grillé marque « Excel », 4f50 le 1/2 kilo

Changement d'Adresse

A. SAGELET - A. JAMMES
Successeurs de LOUIS BITALY
CHARGEMENTS ET DÉCHARGEMENTS DE NAVIRES
110, Rue Bourbon, 110
Bureaux transférés :
41, Quai des Chartrons, 41, BORDEAUX — *Téléphone* 42-78

J'ACHÈTE meubles, laines, plumes ou débarras, etc. — Ecrire : E. MAZET, 75, r. J.-Carayon-Latour, 75, Bdx.

---

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée), *Clinique WASSERMANN* 28, rue Vital-Carles, Bx — ÉCOULEMENTS RETRECISSEMENTS Traitement en 1 séance

---

OUVRIERS RIVEURS au marteau-revolver ; **TOLIERS CHAUDRONNIERS** demandés : Usine hydraulique, à Ustaritz.

RÉPARATION AUTOMOBILES, bons ouvriers demandés. AMOUROUX frères, Périgueux.

METREURS et **DESSINATEURS** demandés par MM. TEPPE et LAVANANT, architectes à PARIS, 98, rue Lafayette, 98.

ON EMBAUCHE
Charpentiers, cimentiers, ferrailleurs, manœuvr, salaires élev., déplacem. Entreprⁿ Pelot, Bassens.

---

29. — SOUS-SECRETARIAT D'ETAT A LA **LIQUIDATION DES STOCKS**
19 bis, Boulevard DELESSERT, PARIS (XVIe). Téléphone : PASSY 96-45, 98-14, 98-35.

VENTE DE BATIMENT du Centre de Ballons captifs de ROYAN

Le 4 février 1920, à 14 heures, dans la salle des adjudications de la marine, à ROCHEFORT.

Cahier des charges à la Direction des Travaux hydrauliques de la marine, à ROCHEFORT.

---

35. — SOUS-SECRETARIAT D'ETAT A LA **LIQUIDATION DES STOCKS**
19 bis, Boulevard DELESSERT, PARIS (XVIe). Téléphone : PASSY 96-45, 98-14, 98-35.

VENTE DE 924 TONNES DE PHENOL
entreposé à la Poudrerie nationale de SAINT-FONS

Les soumissions, établies sur papier timbré, devront parvenir à la **Direction des Poudres, 147, rue de Courcelles, PARIS, le 10 février 1920** au plus tard. Ouverture des soumissions le lendemain, à 15 heures.

Conditions de vente : à la **Poudrerie,** au **Sous-Secrétariat de la Liquidation des Stocks et à la Direction des Poudres.**

---

36. — SOUS-SECRETARIAT D'ETAT A LA **LIQUIDATION DES STOCKS**
19 bis, Boulevard DELESSERT, PARIS (XVIe). Téléphone : PASSY 96-45, 98-14, 98-35.

Vente de Ferrailles, Vieilles Fontes et Déchets Métalliques

Adjudication, sur soumissions cachetées, **le 3 février 1920, à l'Inspection des Forges de Paris,** 2, avenue de Saxe, où la liste des lots et l'instruction sur les conditions de cession peuvent être consultées dès maintenant.

Les soumissions, adressées à **M. le Colonel Inspecteur des Forges** avant le 1er février seront ouvertes en séance publique, le 3 février, à 9 heures.

---

26 A. — SOUS-SECRETARIAT D'ETAT A LA **LIQUIDATION DES STOCKS**
19 bis, Boulevard DELESSERT, PARIS (XVIe). Téléphone : PASSY 96-45, 98-14, 98-35.

3e VENTE D'AUTOMOBILES AMERICAINES
à BASSENS (près BORDEAUX)
de 130 REMORQUES A. S. TYPE AVIATION

Exposition à Bassens, de 9 h. à midi et de 13 h. 30 à 16 h., tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, du 27 janvier au 3 février 1920, jour de l'adjudication.

RENSEIGNEMENTS au Parc de Vente ou **70, avenue de la Bourdonnais, PARIS**
Téléphone : SAXE 76-57.

DIVORCES RAPIDES (Tous Pays). **AG. DE VERTURY** Ex-Pre de la Sûreté et Dr en droit, Dre (Consultations gratuites). Bureaux : 24, r. Rohan, Bx

---

A V. 1 foudre de 140 hect., 1/2 muids chêne, barr. 1/2, barr. 1/4. Ecr. Endow, Ag. Havas, Bx

Comptable dde empl. p. 1/2 j., prét. mod. Ec. Emi, Havas, Bx.

On dde **cloueurs de caisses.** Lescarret-Duffau, 26, rue Ferrère.

Scierie fixe av. matériel et emplacement ferait entreprise. Ecr. Enlis, Ag. Havas, Bordx

Achète bouteilles à champagne 0 fr. 50. Ec. Allen, Havas, Bdx

Baignoire fte, ch.-bs, douch. 30 fr. Ecr. Lok, Ag. Havas, Bdx

---

MALADIES DE LA FEMME

LA MÉTRITE

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de coliques, maux de reins, douleurs dans le bas-ventre ; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit aux idées noires, doit craindre la *MÉTRITE.*

La femme atteinte de *Métrite* guérira sûrement sans opération en faisant usage de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

Le remède est infaillible à la condition qu'il soit employé tout le temps nécessaire.

La **Jouvence de l'Abbé Soury** guérit la *Métrite* sans opération parce qu'elle est composée de plantes spéciales, ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'*Hygiénitine des Dames* (**2 fr. 50** la boîte, ajouter **0 fr. 30** par boîte pour l'impôt, total **2 fr. 80**).

La **Jouvence de l'Abbé Soury** est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers pour prévenir et guérir : Tumeurs, Cancers, *Fibromes,* Mauvaises suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie, contre les accidents du *Retour d'Age,* Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY se trouve dans toutes les pharmacies : le flacon, 5 fr. 40 + impôt 0 fr. 60, total : 6 fr. ; franco gare, 6 fr. 75. Les quatre flacons, 24 fr. franco contre mandat-poste adressé à la pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé Soury avec la Signature Mag. DUMONTIER

(Notice contenant renseignements gratis)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE De BANQUE

Siège social à STRASBOURG

Capital : 50,000,000 de francs

Ouverture d'une Agence à Ludwigshafen-sur-Rhin

6, Kaiser-Wilhelmstrasse : Depuis le 2 janvier 1920.
Adresse télégraphique : SOGENAL — Téléphone : Nos 595, 596, 597.

Outre ses nombreuses Agences en **Alsace et Lorraine** et dans le **Grand Duché de Luxembourg,** la *Société Générale Alsacienne de Banque* possède des Agences à :

Cologne — 17 et 19, Untersachsenhausen
Francfort — 53, Neue Mainzerstrasse
Mayence — Schillerplatz
Sarrebruck — 15 et 17, Bahnhofstrasse

On peut gagner **500.000** fr. Avec 10 Fr.

en achetant une **OBLIGATION PANAMA A LOTS** payable DIX francs en souscrivant et le solde par mensualités en deux ans, conformément à la loi spéciale du 12 mars 1900. — Dès le 1er versement, on devient seul propriétaire du titre, comme s'il était payé comptant, et l'on a droit à la totalité du lot gagné : Tous les titres Panama sortiront aux tirages avec lots de 500,000 à 400 fr. — *Lots à gagner :*

135 de 500.000 fr.	270 de 5.000 fr.
135 de 250.000 fr.	537 de 2.000 fr.
270 de 100.000 fr.	12.500 dét. 1.000 fr.
270 de 10.000 fr.	1.739.885 dét. 400 fr.

On participe à tous les tirages jusqu'à ce que le Numéro sorte. *Numéros de suite. — Liste après tirage.*
Demandes reçues jusqu'au 15 FÉVRIER 1920
Mandat-poste ou télégr. de Dix Francs à :
M. LOUBARESSE, Directeur du CRÉDIT FAMILIAL ALGÉRIEN
10, Rue d'Italy, ALGER
Gros LOT de 500.000 fr. au prochain tirage.

CAPITAUX TRÈS GROS RENDEMENT IMMÉDIAT assuré HONORABLEMENT à tout capital, quel qu'il soit, restant entre les mains de son propriétaire. Simple déplacement. Aucun matériel, ni connaissances spéciales. Proposition très intéressante et des plus sérieuses. Renseignements gratuits.
Ecrire : Boîte postale n° 196, bureau 9, PARIS.

---

606 INSTITUT SEROTHERAPIQUE BORDEAUX, 25, rue VITAL-CARLES
T. l. jours, jusqu'à 6 h., et jusqu'à 7 h. lundi, jeudi et samedi
Brochures et renseignements sur demande